

M 1659 - 1245 - 5,00F

du 17 au 24 avril 1981

l'humanité rouge

organe
central du **PCML**

**SOUS-DEVELOPPEMENT,
IMMIGRATION,
FAMINE,
LE PRIX
DE LA CROISSANCE
A LA FRANÇAISE**
voir pages centrales

S'il était réélu

GISCARD FERAIT PIRE QUE GISCARD



« Critique excessive,
critique systématique
et vous le sentez bien,
critique injuste ... »

(à A2 et TF1, le 13 avril)

PIERRE BAUBY

REPOND AUX QUESTIONS DE «FRANCE-PAYS ARABES»

Dans son numéro d'avril, *France-Pays arabes*, le journal de l'Association de solidarité franco-arabe publie les réponses de Pierre Bauby à 7 questions. Outre les réponses des quatre «grands candidats», on y trouve également celles de Michel Debré, Roger Garaudy et Huguette Bouchardeau.

■ **France-Pays arabes: Le monde arabe pèse d'un poids de plus en plus lourd dans l'arène internationale tant politiquement qu'économiquement. Dans quel sens entendriez-vous diriger la politique de la France à son égard? Traditionnellement, la France jouit d'une audience importante parmi les différents pays arabes. Comment compteriez-vous faire jouer cette audience au cours de votre septennat, si vous étiez élu?**

La France socialiste devrait non seulement maintenir, mais renforcer ses relations avec les pays arabes en les plaçant délibérément sur le plan de l'égalité, des intérêts et avantages réciproques, de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Rompant avec tout impérialisme et l'échange inégal, une telle politique serait susceptible de conférer aux relations entre la France et les pays arabes une place des plus importantes dans la construction d'un nouvel ordre économique mondial.

■ **La question palestinienne est celle qui préoccupe le plus le monde arabe. Quelle politique préconisez-vous pour sa solution? Entendriez-vous prendre, avec**

les partenaires européens, une initiative de paix susceptible de se substituer aux accords de Camp David?

La France pays socialiste, reconnaîtrait l'OLP comme seul représentant légitime du peuple palestinien. Elle prendrait l'initiative d'accords de paix véritables qui ne sauraient se concevoir sans la participation de l'OLP et sans la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien.

■ **Les pays arabes sont parfois impliqués dans des régionaux, Iran-Irak, Océan indien, Tchad notamment; parfois aussi, ils ont des différends entre eux. Quelle devrait être l'attitude de la France vis-à-vis de ces différentes questions? Comment voudriez-vous orienter la diplomatie française dans la recherche d'un apaisement en ces différents foyers de tension?**

Elle jouerait un rôle actif dans la recherche d'une solution négociée à des conflits régionaux qui opposent entre eux des pays tels l'Irak et l'Irak. S'agissant du Tchad, elle fonderait sa position sur le respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays souverain et accorderait toute

attention aux propositions de son gouvernement légal et d'instances telle l'OUA, susceptibles de favoriser un développement indépendant de ce pays.

■ **Pour des raisons historiques, la France a des relations très intenses avec les états du Maghreb. Quel type de relations souhaiteriez-vous établir avec la Tunisie, l'Algérie et le Maroc?**

Elle nouerait avec chacun des états du Maghreb des relations particulièrement étroites, basées sur une coopération d'égal à égal — tant économique que culturelle — et sur le maintien de la paix et de la sécurité en Méditerranée, menacée par la présence des flottes des deux superpuissances.

■ **Les pays arabes sont très influents au sein de l'OPEP, du Mouvement des non-alignés et de la Conférence islamique. Quelle politique entendriez-vous suivre vis-à-vis de ces trois organisations?**

La France socialiste devrait respecter et soutenir les justes exigences des pays du Tiers monde et de leurs mouvements tel l'OPEP pour la revalorisation à un juste prix de leurs matières premières. Elle appuierait pleinement la politique du Mouvement des non-alignés pour un développement

indépendant, hors-blocs, le retrait des troupes étrangères en particulier d'Afghanistan et du Cambodge. Le nouvel ordre économique allant de pair avec un nouvel ordre culturel, la France le prendrait en compte dans ses relations avec les pays islamiques, en même temps qu'elle appuierait les décisions de la Conférence islamique s'agissant en particulier du problème palestinien.

■ **Près de deux millions d'immigrés arabes vivent en France. Diverses tentatives ont été faites pour limiter leur entrée. En outre, leurs conditions de vie et de travail sont encore médiocres à bien des égards. Que compteriez-vous entreprendre à ce sujet?**

La France socialiste arrêterait immédiatement les expulsions, abrogerait les lois et circulaires de caractère discriminatoire et raciste. Elle interdirait toute propagande raciste. Il sera établi l'égalité complète des droits entre Français et immigrés dans tous les domaines (politiques, syndicaux, culturels). Ce qui implique entre autre le droit d'élire et d'être élu. Mais aussi l'égalité des salaires pour un même travail, leur droit à un logement décent, la libre circulation des travailleurs et de leurs familles, les mêmes possibilités de promotion professionnelle que les travailleurs français...

LE GRAND ABSENT

Il y a, jusqu'à maintenant, un grand absent dans le débat électoral : le Tiers Monde. L'immense majorité de la population mondiale semble ne pas exister. Les gigantesques problèmes de l'humanité en cette fin de XXe siècle sont passés à la trappe. 50 millions d'hommes meurent de faim chaque année, l'équivalent de la population française!, et cela ne transparait même pas dans les propos des grands candidats. Et pourtant, qui, quelle force politique, peut prétendre faire face à l'avenir, contribuer à la recherche de solutions permettant à l'humanité d'avancer, sans prendre pleinement en considération ces faits dominants de notre temps?

Dans ce silence, cette sous-estimation considérable, il y a bien plus que de l'aveuglement. Ils traduisent, en fait, l'existence d'un consensus profond. « Qui ne dit mot consent » dit le dicton. Si aucun des « grands candidats » n'évoque avec force la situation du Tiers Monde et ne la dénonce, c'est parce qu'au fond aucun d'entre eux n'envisage réellement une remise en cause des rapports de domination que la France entretient avec de nombreux pays du Tiers Monde. Une donnée essentielle caractérise la situation de la France : l'organisation de la production y repose, dans une importante mesure, sur le pillage d'une multitude de matières premières provenant de pays du Tiers Monde, en particulier d'Afrique. Ces pays sont conçus à la fois comme source de matières premières payées au plus bas prix et comme marchés pour l'écoulement de produits fabriqués en France et vendus au prix fort. Tout est fait pour que leur économie soit maintenue en situation de dépendance, tournée vers la satisfaction des besoins de l'économie impérialiste française et non vers la satisfaction des besoins de leurs peuples, à commencer par celui de se nourrir. La politique giscardienne vise à maintenir à toutes forces ces rapports de domination. La stratégie industrielle du VIIIe Plan repose là-dessus. C'est ainsi, par exemple, que la soi-disant politique d'indépendance énergétique du nucléaire repose sur le pillage de l'uranium en Afrique. C'est ainsi que le développement des secteurs industriels de pointe s'appuie sur le pillage de métaux rares arrachés au sous-sol africain. Pour assurer son contrôle sur ces ressources, la France entretient troupes d'intervention et bases militaires en Afrique. Elle entretient des régimes et des hommes dévoués à sa cause, fussent-ils de sanglants tyrans comme Bokassa.

Il faut rompre avec une telle politique de domination qui est à la base de l'appauvrissement absolu du Tiers Monde. La misère des pays du Tiers Monde ne pourra être surmontée que par leur accession à une réelle indépendance, leur permettant d'édifier une économie au service de leurs peuples. Parmi les 10 questions que nous posons au candidat de gauche le mieux placé, il en est une qui vise à amorcer de nouveaux rapports avec le Tiers Monde : s'engage-t-il à reconnaître le droit à l'indépendance des colonies françaises que sont les DOM-TOM, ainsi qu'à retirer les troupes et bases militaires françaises stationnées en Afrique? Or, François Mitterrand et Georges Marchais n'ont même pas daigné reconnaître l'appel à l'abstention lancé par les forces patriotiques martiniquaises et guadeloupéennes. Quant au retrait des troupes françaises d'Afrique...

Pierre BURNAND

Souscription

Total précédent : 33 021,30F

Souscription	Decazeville	200
Suppl à réabt hebdo. S.G.	Marseille	2
Suppl à réabt hebdo. G.	Ajaccio	60
Suppl à abt hebdo J.P.	RosnyS/Bois	10
Souscription à librairie	Paris	1000
Souscription réunion	Limoges	145
Suppl à réabt hebdo. G.	Paris	46
Suppl à réabt hebdo. C.M	Bagneux	46
Suppl à réabt hebdo. D.G.	Berra/l'Etang	7
Suppl à réabt hebdo. C.A	Vitrolles	42
Suppl à réabt hebdo. F.B	Orléans	46
Suppl à réabt hebdo. P.C	Lourdes	42
Suppl à réabt hebdo. V.B	Lyon	42
CP du PCML	Grenoble	1000
Une cellule du PCML pour le Congrès	Grenoble	700
Suppl à réabt hebdo J.C.C	Bordeaux	92
Suppl à réabt hebdo. B.P	Paris	42
Suppl à réabt hebdo. P.H	Toulouse	45
Pour les prési... CP du PCML	Provence	2070
Suppl à 2 abts hebdo. A.	Orléans	42
Suppl à abt prési... T.H	Avayron	5
Souscription libraire	Paris	300
Suppl à réabt hebdo. A.C	Isère	36
Suppl à réabt hebdo. M.G	Guyancourt	6

Nouveau total au 10 avril 1981 : 39 047,30F

DEMANDE DE CONTACT

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
Prénom
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à L'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)

ABONNEMENT

1 mois (4n°) : 18F Soutien : 30F
3 mois (12n°) : 54F Soutien : 100F
6 mois (24n°) : 108F Soutien : 150F
Abonnez-vous, abonnez vos amis
S'abonner un moyen pratique
pour avoir le journal

l'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURQUET. Directeur politique : Pierre BURNAND.
Rédaction : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau - Administration : Max Durand.
Imprimé et édité par Presse d'Aujourd'hui - Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi.
L'HUMANITÉ ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19 - CCP : 30 226 72 D La Source - Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 2ème trimestre 1981.

PIRE QUE GISCARD? GISCARD!

Giscard fera pire que Giscard. Oui, s'il est réélu, Giscard d'Estaing aggravera la politique qu'il a menée au cours des 7 années écoulées.

Il suffit pour s'en convaincre de rappeler quelques projets en réserve et des lois qui n'attendent qu'à entrer en action.

Nous ne l'avons pas inventé

« Si depuis 1946, presque tout a plus ou moins changé dans notre pays, le statut général des fonctionnaires est resté immuable... En période de crise, ils échappent aux contraintes de la productivité et des restrictions d'emplois... L'appel à des non titulaires permet à l'administration de remplir avec rapidité et souplesse certaines tâches temporaires qu'elle ne pourrait assumer autrement... Il lui permet de recruter dans des délais plus brefs; de pallier les contraintes du statut général... et aussi de se débarrasser du personnel qui fait preuve d'insuffisance profes-

sionnelle... Une rapide analyse montre que la fonction publique d'Etat garderait à peine 400 000 agents... » (Rapport Longuet)

« La question de l'emploi est sûrement la plus délicate du 8ème Plan. Le projet du rapport que je vous remets ci-joint tente de l'éclairer: il ne fait que de vagues allusions à l'aggravation du chômage dans les prochaines années, présentant comme un simple risque ce qui est une certitude... (Lettre de M. Albert, commissaire général au Plan, adressée à Raymond Barre)

« Le nombre des travailleurs immigrés peut être réduit de plusieurs centaines de milliers en quelques années... Nous mettons aux demandeurs d'emploi d'attendre afin de retrouver un travail. Il n'est pas raisonnable d'appliquer les systèmes d'indemnisation aux travailleurs immigrés » (Giscard d'Estaing).

« A l'expression "22 v'la les flics", il faudra bientôt substituer la nouvelle formule: "22 v'la les juges!". Les différences entre les policiers et les juges n'apparaîtront plus clairement: une fois entre les mains de la police, on sera quasiment certain d'être condamné par le juge, au bout de la filière pénale. Celui-ci sera plus redoutable que le policier, puisque c'est de sa bouche que tombera la sentence, après que tout le travail d'information aura été fait par la police sans qu'il éprouve le

moindre besoin de vérifier...
Quoi qu'en ait dit Alain Peyrefitte, la loi n'est pas une loi de circonstance: c'est un véritable tournant dans le droit pénal français et l'administration de la justice en France. Et ne l'oublions pas, ce n'est qu'un premier pas, comme n'hésite pas à le proclamer le garde des Sceaux dans la circulaire d'application publiée dans le journal officiel du 14 février... »
(Syndicat de la Magistrature « Justice sous influence »).

Quelle serait la situation si Giscard était réélu? On pourrait être tenté de renvoyer purement et simplement à ce qu'il a fait au cours des sept années écoulées pour indiquer ce qu'il ferait. En somme, ce serait ni plus ni moins la même politique qui se poursuivrait. Mais s'en tenir là, ce serait sous-estimer la gravité des coups que prépare la politique giscardienne, des projets qui ne demandent qu'à pouvoir être appliqués en grand. Ce serait la même politique, oui bien sûr, mais en pire.

Depuis 1976, avec une accélération importante après mars 78, les grands monopoles capitalistes ont engagé une offensive de plus en plus violente contre les travailleurs. Par leur résistance, ceux-ci ont pu limiter certains coups: c'est ainsi que la loi Berger contre le droit à la santé a été reportée, c'est ainsi également que la législation de 1936 sur la durée hebdomadaire du travail n'a pu être li-

guidée. Mais dans l'ensemble, les travailleurs n'ont pas réussi à faire face à ces attaques. Ils n'ont pas pu, notamment, mettre en échec les grandes vagues de licenciements, la baisse du pouvoir d'achat, la généralisation du travail précaire. Les élections présidentielles ont donc lieu à un moment où le patronat, dans ses rapports avec les travailleurs, est en position de force. Une réélection de Giscard d'Estaing, c'est-à-dire du candidat numéro 1 des grands monopoles capitalistes, signifierait qu'ils auraient le champ libre pour poursuivre leur attaque. Le grand patronat pourrait mettre pleinement à profit sa position de force pour renforcer ses avantages et continuer à porter des coups aux travailleurs. Il aurait à sa disposition les hommes, les moyens, les projets lui permettant d'aller de l'avant, dans la foulée. La réélection de Giscard d'Estaing signifierait donc les meilleures conditions de poursuite de l'offensive capitaliste.

1 Elle permettrait la mise en œuvre de toute une série de projets qui n'attendent qu'à être appliqués. C'est le cas notamment du VIIIe Plan, mis en réserve en attendant l'issue des élections présidentielles. Avec lui, c'est toute une stratégie cohérente de restructuration de l'économie capitaliste déjà engagée qui serait immédiatement poursuivie, avec ses trois millions de chômeurs planifiés pour les quelques années à venir.

Il est très probable que l'un des premiers secteurs qui serait frappé à la suite de la réélection de Giscard serait celui de l'automobile. Déjà, des licenciements ont eu lieu chez Talbot mais il semble bien que des directives aient été données pour attendre que le cap des élections soit franchi avant de procéder à des licenciements en masse dans le groupe Peugeot. Une réélection de Giscard constituerait une situation favorable au patro-

nat de l'automobile pour affronter les travailleurs.

Dans d'autres secteurs, des licenciements sont prévus et entendraient en vigueur une fois Giscard réélu. Le CNPF a donné des directives en ce sens. La réélection de Giscard signifierait également une attaque en règle contre les travailleurs de la fonction publique; ce serait l'application du rapport Longuet, du nom de ce député UDF, ancien chef du groupe fasciste « Occident ». Il prévoit tout simplement de supprimer des centaines de milliers d'emplois de titulaires. Ce qui signifierait une dégradation importante des conditions de travail et de service dans ces secteurs qui seront livrés directement à la recherche du profit. Il est clair également que ces perspectives vont dans le sens de la dégradation massive de la situation de l'emploi. De tout cela on peut conclure avec certitude que: Giscard égal aggravation du chômage.

2 La réélection de Giscard ce sera le recours massif aux expulsions de travailleurs immigrés. Les lois Barre, Bonnet, Stoléro ont préparé le terrain. Giscard n'a nullement caché ses intentions. Il a très clairement exprimé sa volonté d'expulser plusieurs centaines de milliers de travailleurs immigrés. Déjà, on peut commencer à mesurer ce que va signifier cette politique raciste quand on voit qu'à Orléans, en pleine campagne électorale, des travailleurs immigrés sont arrêtés à l'heure du laitier et emprisonnés plusieurs jours, avant d'être expulsés. Que l'on imagine ce que va donner cette politique appliquée dans toute son ampleur. Arrestations

arbitraires, rafles, violences policières, emprisonnements vont se multiplier. Avec leur cortège de violences et d'attentats racistes commis par les bandes fascistes qui prospèrent dans l'ombre de la politique raciste officielle. En annonçant qu'une prime serait versée aux patrons qui embaucheraient un Français à la place d'un immigré licencié, Giscard veut approfondir la division dans les rangs des travailleurs, l'apreté de leur concurrence. Il est clair également que la situation d'arbitraire dans laquelle vivront les travailleurs immigrés constituera une grave difficulté pour les luttes ouvrières. Giscard égal développement du racisme.

3 La réélection de Giscard d'Estaing, ce sera l'application de la loi Peyrefitte. Adoptée en fin de septennat, celle-ci n'a pas encore été réellement appliquée; elle n'en a pas encore eu le temps ni pleinement l'occasion. Or, il s'agit là d'une véritable machine de guerre prête à entrer en fonction pour faire tomber de lourdes condamnations, de manière expéditive, sur les travailleurs qui se mettront sur le chemin de la réalisation du VIIIe Plan. Ces derniers temps on a pu commencer à mesurer l'attaque engagée contre les organisations syndicales; ce n'est encore que peu de chose à côté de ce que signifiera l'application de la loi Peyrefitte. Car le but est bien là:

baillonner les travailleurs et leurs organisations.

La réélection de Giscard ce sera également l'augmentation du nombre de prisonniers politiques, le recours systématique à la Cour de sûreté de l'Etat. A la veille de l'ouverture officielle de la campagne électorale ce sont des Guadeloupéens et des Basques qui viennent d'être emprisonnés, rejoignant ainsi les Corses, Bretons, Tahitiens, Guyanais qui peuplent les bastilles giscardiennes.

Giscard égal généralisation de la répression.

Voici quelques-unes des certitudes que l'on peut avoir sur ce qui attend les travailleurs si Giscard est réélu. Pire que Giscard? Giscard! Pierre BURNAND

Le journal patronal L'Expansion vient d'effectuer, auprès de 885 patrons, un sondage dont les résultats sont révélateurs. Giscard et Chirac se disputent les faveurs du patronat. Tandis que Chirac arrive en tête auprès du patronat des PME, avec 42% d'avis favorables, c'est par contre Giscard qui a nettement les faveurs du grand patronat avec 54% d'avis favorables auprès de celui-ci. Tandis que 59% des patrons de PME affirment que le prochain gouvernement devrait pratiquer une politique « chiraquienne », 67% des grands patrons affirment que la politique de Raymond Barre est la bonne. François Mitterrand ne recueille que 6% d'avis favorables du patronat.



POUVOIR D'ACHAT

UNE FEMME SUR DEUX ET UN HOMME SUR CINQ GAGNENT MOINS DE 3000F PAR MOIS ... MERCI GISCARD !

Valéry Giscard d'Estaing a fait imprimer ses bulletins de vote tout comme les autres candidats. On peut y lire : Valéry Giscard d'Estaing, candidat à la présidence de la République, ex-président de l'inflation, de la libération des prix, de l'extrême pauvreté que des gens, chaque jour plus nombreux, subissent, de la ponction fiscale de l'Etat, des fausses mesures sociales pour les femmes seules, au total un bulletin de vote si épais qu'il ne peut absolument pas pénétrer dans l'urne.

Si tout va mal, c'est à cause du pétrole, l'inflation ne galope que pour suivre l'élan des matières premières des pays de l'OPEP. Pensez donc, l'incidence du coût du pétrole sur l'inflation en 1980 s'est quand même élevée entre 2,1% et 3%!

En 1980, la libération des prix, ça veut dire très précisément : plus 15% pour l'alimentation, plus 19,8% pour le logement, plus 16% pour l'habillement, plus 48,5% pour le fuel domestique, plus 21,7% pour les tarifs publics.

En un septennat, Giscard est parvenu à doubler les prix, nous avons confiance en un second septennat, il arriverait à les quadrupler!

Il n'a pas usurpé sa réputation d'homme de chiffres, particulièrement compétent pour les multiplications. De mai 74 à janvier 81, 15000 chômeurs de plus chaque mois. Et 100 expulsions par jour à Paris, 2500 coupures EDF par mois à Marseille, les arrêts saisi sur salaire pour recouvrement forcé de créances sont passés de 70000 en 73 à 600000 en 80.

Ce ne sont que mauvais plaideurs, ceux qui relèvent qu'alors que les fruits et légumes baissent à la production (moins 9,8% de mai 79 à mai 80), ils augmentent au détail : plus 7,3%. Noyés par la mesquinerie et la bassesse ceux qui notent que l'eau se paie 4,10 francs le m3 pour un prix de revient de 0,93 franc, dans le Morbihan.

En fait, je vais vous le dire, les Français manquent de confiance dans leur gouvernement, un exemple? La libération des prix favorise la concurrence, défend par conséquent le consommateur, le syndicat CGT du service de la consommation et de la concurrence en témoigne : «En 1978, trois des douze avis rendus par

la commission de la concurrence relèvent de secteurs économiques d'une importance très réduite : briquets rechargeables, crampons antidérapants, crayons feutres. Dans le cas où un grand trust (Pont-à-Mousson) est concerné, on attend que le dossier soit prescrit pour statuer, ce qui interdit évidemment toute sanction; que seulement deux amendes ont été infligées; pour le reste, il ne s'agit que de recommandations ou d'injonctions platoniques, que dans le cas d'un abus de position dominante (situation de monopole de Pathé-Marconi) la commission ne peut que se borner à un constat!».

L'AIDE SOCIALE DANS LE GENRE DE LA FUSÉE ARIANE

Consommateurs, nous sommes volés, spoliés, en tant que contribuables, nous le sommes également.

On pouvait s'attendre en versant des impôts, à un juste retour des choses, or à quoi assiste-t-on? Sur 100 francs d'impôts perçus par l'Etat, la plus grosse part est portée par le contribuable (45F de TVA, 20,50F d'impôt sur les revenus), et en contrepartie, sur 100F de dépenses de l'Etat, 24,60F seulement vont au secteur social (logement, santé, emploi).

Lorsque le gouvernement prétend réduire les inégalités, il ne fait que les aggraver! Il a instauré une réduction de l'impôt sur le revenu pour toutes les familles de trois et quatre enfants, intitulé «quotient familial», or cette mesure favorise nettement plus les revenus élevés: pour un revenu annuel de 200000F, la déduction s'élève à 3673F, pour un revenu de 70000F, son montant n'est que de 716F!

Les efforts gouvernementaux pour les familles les plus démunies, parlons-en! Pour



toucher l'assurance veuvage, ainsi, il faut être veuve depuis le 1^{er} janvier 81, (pas d'effet rétroactif) et n'avoir que 400 francs en tout et pour tout par mois. Je ne vous souhaite qu'une chose, ne jamais toucher cette prestation, ne jamais remplir les conditions pécuniaires pour y avoir droit!

Enfin, rétablissons la vérité sur pieds, actuellement

l'Etat peut avancer une partie de la pension alimentaire non payée par l'ex-conjoint, si vous engagez une action en justice contre le père ou la mère... pratique peu coûteuse et propre à améliorer les relations entre les ex-époux.

Nathalie VILLOTIERS

Sources CSF (Confédération syndicale des familles).

CONTRE LA LOI PEYREFITTE ET L'ESPACE JUDICIAIRE EUROPEEN

A l'initiative de plusieurs organisations (Comité contre les interdictions professionnelles, Mouvement d'action non-violente, Mouvement action et critique, l'OCT, notre parti, etc...), Six heures contre le projet Peyrefitte eurent lieu le 12 novembre 1980, dans le cadre de SOS libertés. Celui-ci s'élargit à d'autres organisations dont le KAD (Comité amnistie Bretagne) et appela à quatre heures contre l'espace judiciaire européen. Depuis, le projet de loi «Sécurité et liberté» se transforme en loi, gouvernements européens s'extradent mutuellement leurs militants politiques, aussi avons nous toutes les bonnes raisons encore de nous procurer la brochure-recueil de ces deux manifestations soit à la librairie Les Herbes sauvages, soit au Comité contre les interdictions professionnelles, Libre pensée, 10-12 rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris, au prix de 10 francs.

Extrait de l'intervention du Juge Pascal aux Six heures contre le projet Peyrefitte

« (...) Les textes adoptés par les députés sont suffisants pour que les prisons françaises regorgent sous peu de syndicalistes, de militants (...) Finies les actions collectives! Finies les luttes populaires! Finies les syndicats! En considérant que tout mouvement social est un acte de violence passible de prison, le gouvernement veut-il, en cette période de

crise économique, supprimer toute contestation sociale? (...) Monsieur Peyrefitte se désintéresse de tout ce qui est délinquance en col blanc, délinquance astucieuse, accidents du travail, etc. Rien d'étonnant dans ces conditions, à ce que lors du procès de la catastrophe minière de Liévin, qui s'est déroulé à Béthune (42 morts, 6 blessés) le procureur de la République ait déclaré, parlant du principal inculpé, qu'il fallait prendre en considération sa personnalité. Il a rendu hommage à sa compétence et à sa conscience professionnelle et a conclu : ce qui importe c'est de prendre à son égard "une sanction morale". »

Extrait de l'intervention d'un militant allemand aux Quatre heures contre l'espace judiciaire européen.

«La pratique la plus spectaculaire - connue aussi à l'étranger sous le nom de Berufsverbot - a abouti à un contrôle continu de toutes les activités politiques qui, juridiquement, sont permises et conformes à la constitution. (...) Tous les moyens techniques, beaucoup plus sophistiqués qu'à l'époque fasciste sont utilisés (photos, écoutes téléphoniques, publications politiques, etc) pour compléter des dossiers sur chaque citoyen susceptible de "déranger la constitution". Ces dossiers sont consultés lorsqu'un candidat se présente pour un poste de fonctionnaire (...). »

LES PROPOSITIONS DE L'UNAF SUR L'IMMIGRATION

Le candidat-citoyen Giscard a beau se réclamer du «centre», il n'est pas parvenu, pour autant; à dissimuler les convergences de son programme avec celui de l'extrême-droite, du Parti des forces nouvelles : «inciter» les travailleurs étrangers à rentrer dans leur pays d'origine.

Dans ce climat entretenu de racisme, il est bon de savoir les propositions et les positions de l'Union nationale des associations familia-

les concernant la situation des familles étrangères vivant en France.

«Il serait utile d'étudier une révision législative permettant aux étrangers régulièrement établis en France de participer beaucoup plus effectivement à la vie associative (...), il conviendrait d'étudier les conditions dans lesquelles les étrangers régulièrement établis en France pourraient être admis à disposer du droit de vote pour les élections mu-

nicipales. (...) Réhabilitation du travail manuel, protection contre les excès des entreprises temporaires, devraient, parmi les mesures relatives à l'emploi, être particulièrement étudiées à l'égard des travailleurs étrangers (...). L'UNAF estime que les problèmes liés à la deuxième génération nécessitent une (...) action culturelle (se traduisant) par l'apprentissage par les jeunes de leur langue d'origine, la création d'animateurs socio-culturels; un soutien scolar-

re; des actions de préformation et de formation professionnelle (...). Une politique concertée avec les étrangers eux-mêmes, les municipalités et les organisations concernées, est à développer dans le domaine du logement et des équipements. L'habitat devra être moins ségrégué, mieux équipé en locaux à usage culturel, sportif... et mieux doté en logements de dimensions adaptées à la composition des familles immigrées.»



GREVE DE LA FAIM A LYON DEPUIS LE 2 AVRIL POUR LE DROIT DES JEUNES IMMIGRES A VIVRE EN FRANCE

Depuis le 2 avril, le prêtre Christian Delorme, le pasteur Jean Costil et un immigré, Hamid, font la grève de la faim. Leur but est précis : obtenir la publication d'un décret, indiquant que ne peuvent pas être expulsés du territoire français, les jeunes nés en France ou y ayant passé plus de la moitié de leur vie, les jeunes immigrés de la deuxième génération. Ce décret devrait être rétroactif afin de permettre à de nombreux jeunes immigrés expulsés de pouvoir revenir en France. Un comité de négociation s'est mis en place à Paris. La Préfecture de police tente de faire croire que les jeunes expulsés sont de dangereux récidivistes. En fait, il s'agit de jeunes ayant commis de petits délits (vols de postes de radio, conduite en état d'ivresse etc...). On leur applique également une notion ayant eu cours sous le régime de Vichy, celle de « menace du crédit public ». C'est ainsi que,

Ahmed Abderrhaman :

Ahmed Abderrhaman est né à Lyon le 10 novembre 1952. C'est à l'âge de 17 ans qu'il commet une première série de délits qui l'envoient en prison pour 10 mois. A partir de là, il va être pris dans l'engrenage de la délinquance (vols) et de la prison. En 1973, il fait l'objet d'un arrêté d'expulsion auquel il ne se soumet pas, mais qui le contraint à la clandestinité... et à de nouveaux vols. Cela le conduit encore en prison... et à l'expulsion manu militari. Mais Ahmed ne peut pas vivre en Algérie, loin de sa mère (son père est décédé) et de ses frères et sœurs. Il va donc revenir... et se faire arrêter pour « infraction à arrêté d'expulsion ». C'est de nouveau la prison ; de nouveau l'expulsion. Ahmed a ainsi fait, depuis 1973, quatre fois « l'aller-retour » France-Algérie, passant parfois par des péripéties incroyables. (Par exemple, il est resté plusieurs mois prisonnier sur un navire où il s'était embarqué clandestinement, le capitaine l'utilisant comme main-d'œuvre bon marché!). Aujourd'hui Ahmed est de nouveau en prison pour avoir recélé, semble-t-il, l'argent d'un hold-up. Il s'est fait arrêter alors qu'il allait rendre visite à l'enfant qu'il a eu avec une jeune femme d'origine algérienne elle aussi.

Abdelaziz Babouri :

Abdelaziz Babouri est né en Algérie en 1961, mais il est arrivé en France à l'âge de dix mois. Il est l'aîné d'une famille de huit enfants, et son père est invalide. Entre 1977 et 1980, il s'est fait arrêter six ou sept fois, soit pour participation à des bagarres, soit pour des tentatives de vol dans des voitures, soit pour des vols de voitures. Tout cela, en réalité, n'a jamais été très conséquent puisque Abdelaziz n'a été condamné qu'une fois à une petite peine de prison ferme. Néanmoins, le jeune homme a fait l'objet d'un arrêté d'expulsion en 1980... arrêté qui vient d'être cassé par le Tribunal administratif pour cause de motivations insuffisantes. Mais Abdelaziz est en Algérie. Pourra-t-il revenir ?

Mocef Baliouz :

Mocef Baliouz est né en Algérie en 1962, mais il s'est retrouvé en France dès l'âge de un an. Le divorce de ses parents lui vaudra de connaître de difficiles aventures.

(Son père l'enlève et l'emmène en Algérie alors que sa mère est en France). Revenu en France à l'âge de dix ans, il va très vite être livré à la rue (quartier de la Croix-Rousse à Lyon) et commencer à commettre de petits vols, souvent pour l'intérêt d'autres que lui qui vont utiliser son physique d'enfant sage. A quatorze ans, il est mis en prison dix jours, pour s'être soustrait à une mesure d'éducation surveillée ! Dès lors, il retournera plusieurs fois en prison... jusqu'à son expulsion du territoire français en octobre 79, alors qu'il n'a que dix-sept ans. Perdu, seul en Algérie, Mocef a failli mourir. Il revient clandestinement en France, caché sous un camion qui traversait la Méditerranée.

Bertrand Poirot-Delpech a évoqué le cas de Mocef (Rose des sables) dans son feuilleton d'été du Monde (Saïd et moi). Depuis, suite à de multiples interventions, le ministère de l'Intérieur a fait connaître que Mocef bénéficierait d'un sursis à l'expulsion. Mais les papiers ne sont toujours pas arrivés, et Mocef est encore en infraction à arrêté d'expulsion, donc obligé de se cacher et de vivre d'expédients, ou du moins de la charité des autres.

Mohamed Barka :

Mohamed Barka est né à Lyon le 12 novembre 1959. Il a été condamné quatre fois pour de petits vols, puis expulsé en 1980 en Algérie. Le comble est que les autorités consulaires françaises à Alger reconnaissent que Mohamed est de nationalité française, n'ayant pas été reconnu à sa naissance par son père. Mais elles ne veulent pas prendre d'elles-mêmes la responsabilité de le laisser revenir en France où il a, évidemment, toute sa famille !

Rachid Bouaziz :

Rachid Bouaziz est né en Algérie en 1954. Il est venu en France en 1959. Suite à des délits commis alors qu'il était mineur, il a été expulsé dans l'Algérie de ses parents en 1973. En 1976, après plusieurs tentatives, il est parvenu à revenir clandestinement en France. Depuis, il s'est débrouillé pour travailler assez régulièrement. Il s'est mis en ménage avec une jeune femme française avec laquelle il a eu un enfant. Aujourd'hui, il est menacé d'être expulsé à nouveau.

le 2 mars dernier, un jeune Algérien s'est vu notifier une expulsion parce qu'il devait 1450 francs à la caisse d'assurance-maladie (somme qu'il avait réglée le 27 février !). Ces dernières années, il y aurait eu à Lyon, de 3 à 400 expulsions de jeunes de la deuxième génération par arrêté ministériel, et autant par arrêté préfectoral.

On compte à l'heure actuelle en France plus de 600 000 jeunes de moins de 24 ans, d'origine maghrébine. Ils constituent un fort contingent des 5000 expulsions d'immigrés qui ont lieu chaque année et se développent actuellement.

La grève de la faim a reçu le soutien des Unions départementales CGT et CFDT, ainsi que de nombreuses organisations politiques. Trente travailleurs d'une entreprise de Pierre-Bénite ont versé plus d'un demi-million d'anciens francs, c'est-à-dire l'équivalent d'une journée de salaire.

Des témoignages

Comme eux, ils sont 600 000 jeunes maghrébins à vivre en France.



Nasseridine Djoued :

Nasseridine Djoued est né à Lyon en 1959. Il est l'aîné d'une famille de sept enfants dont quatre (les plus jeunes) sont français au regard du Code de la nationalité. Chômeur, il a commis quelques petits vols... pour lesquels il a fait en tout et pour tout deux mois et demi de prison. Il a été expulsé en Algérie où il ne connaît personne, à la fin de mars 81, et cela malgré l'intervention de Monsieur Franck Sénusclat, sénateur-maire de Saint-Fons où habite toute la famille de Nasseridine.

Ali Haddadi :

Ali Haddadi est né à Lyon il y a vingt-trois ans. Complice, en mai 1980, d'un vol avec violence dans le cadre d'une bagarre, il a été condamné à quatre mois de prison, dont deux avec sursis. Cela a suffi pour le faire passer en commission d'expulsion et pour qu'un arrêté soit pris contre lui. Ali vit à présent dans la clandestinité, buvant pour oublier ses peurs.

Abdenabi Kebaili :

Abdenabi Kebaili est né à Marseille le 28 octobre 1958. Il est le huitième d'une famille de onze enfants. Le père étant mort en 1967, Abdenabi et les siens connurent des périodes de vraie misère qui conduisirent certains de ses frères à de premiers actes de délinquance. Abdenabi a été lui-même entraîné dans plusieurs histoires de vols et de bagarres, et finalement dans une affaire de proxénétisme à cause d'un de ses frères aînés. Il a lourdement « payé » tout cela de peines de prison, et aujourd'hui il aspire à une vie tranquille, en paix avec tous. Il avait retrouvé du travail depuis



sa sortie de prison (il est peintre en carrosserie), il s'était mis en ménage... et voilà que la menace à l'expulsion l'a obligé à tout abandonner.

Mohamed Segueni :

Mohamed Segueni est né en Algérie en 1952. Il est venu en France à l'âge de quatre ans. Des vols commis entre 1970 et 1973 lui valurent d'être expulsé de France... où il put revenir clandestinement en 1976. Comme Rachid Bouaziz, il s'est débrouillé pour travailler, et il s'est mis en couple avec une jeune femme, Farida, avec laquelle il a eu un fils. Dénoncé, il se retrouve en prison et a été expulsé de nouveau à la fin de 1980. Sa femme et son fils sont ici, lui, il est là-bas... La Préfecture de police de Lyon avait laissé entendre qu'elle ne s'opposerait pas à un retour de Mohamed en France, mais jusqu'ici, toutes les démarches entreprises ont abouti à des échecs. Mohamed va-t-il devoir revenir clandestinement ?

Belkacem Smara :

Belkacem Smara est né à Lyon il y a vingt-deux ans. Il est l'aîné des garçons d'une famille qui compte onze enfants et dont le père est un modeste aide-maçon. Après plusieurs condamnations pour vols, Belkacem a été expulsé en Algérie en février 1981. Ayant été utilisé à une époque par les services de police suite à un chantage (« tu nous donnes des informations ou on t'expulse ! »), et surtout ayant rendu des services à un député du Rhône qui lui promettait de le « couvrir » (comme il l'a fait à d'autres jeunes), Belkacem ne croyait pas à son expulsion. Elle est pourtant bien arrivée...

TEMPS DE TRAVAIL UNE CONVERGENCE MITTERRAND- CNPF

Dans une interview qu'il a accordée récemment à Paris Match, Yvon Chotard, le vice-président du CNPF, de retour d'un voyage d'étude au Japon, ne dissimule pas son admiration pour le « modèle japonais ». « Leur compétitivité, déclare-t-il, dépend de leur politique sociale », « au Japon, le travail est une valeur primordiale. Quand on est engagé dans une compétition, il faut reconnaître ses adversaires. » Chotard est particulièrement émerveillé par le fait que les Japonais travaillent plus longtemps que les Français, et qu'ils n'ont droit qu'à 10 jours de vacances dans les petites entreprises et 20 jours dans les grandes !

Rien d'étonnant donc à ce qu'il soit farouchement opposé aux 35 heures sans diminution de salaire. « Je n'avais pas besoin d'aller au Japon, dit-il, pour savoir que les 35 heures, telles quelles, seraient un suicide pour la nation française. » Par contre, il réaffirme avec force la volonté patronale de faire sauter la législation de 1936 sur la durée hebdomadaire du travail. « Je reviens du Japon, dit-il, conforté dans cette conviction : nous ne pouvons supporter une réduction du temps de travail que s'il y a des modifications profondes de notre législation qui date de 1936 », « Nous voulons faire tourner davantage nos équipements et, pour cela, nous sommes prêts à en payer le prix, à aménager le temps de travail et à accepter des congés supplémentaires ». Ainsi, ce que souhaite le patronat, c'est de pouvoir en finir avec la loi des 40 heures, de pouvoir généraliser le travail de nuit, le travail du dimanche en échange d'une hypothétique réduction du temps de travail qu'il pourra d'ailleurs remettre en cause dès qu'il en aura les moyens. En fonction des besoins de sa production, il veut pouvoir allonger ou réduire le temps de travail hebdomadaire, chose que lui rend difficile actuellement la loi de 1936. Cela fait maintenant 3 ans que le patronat cherche à atteindre ce but. Il y a quelques mois, grâce aux partisans du recentrage au sein de la CFDT, il avait été à deux doigts de pouvoir aboutir...

Plus loin, François Mitterrand déclare : « Il ne s'agit pas, évidemment, d'accepter que soient remis en cause les acquis de la législation du travail, mais nous sommes favorables à une modification progressive, mais fondamentale de l'organisation du travail. » Quelle modification, dans quel sens ? Mitterrand en dit trop ou pas assez. Une chose est sûre : il y a convergence entre Mitterrand et le CNPF pour supprimer la loi des 40 heures. De ce point de vue, la politique exposée par Mitterrand dans Les Echos, est dangereuse. La loi de 1936 constitue un acquis des luttes ouvrières. Elle doit être maintenue tant que les travailleurs n'auront pas réussi à lui substituer une autre loi, fixant la durée hebdomadaire du travail à 35 heures. Or, cela ne s'obtiendra pas sans lutte, comme cela fut d'ailleurs déjà le cas, en 1936. La voie préconisée par Mitterrand irait à l'encontre d'un rapport de force favorable aux travailleurs face au patronat. Au lieu de permettre à la classe ouvrière de rassembler ses forces, elle les disperserait branche par branche, et tenterait de faire croire aux seules vertus de la négociation.

Or, dans une interview au journal Les Echos, journal

patronal d'économie, du 14 avril, François Mitterrand annonce : « L'Etat, pour sa part, supprimera l'obstacle légal que constitue la loi des 40 heures ». Et il n'est nullement question de la remplacer par une loi des 35 heures. Dans le temps où la loi serait supprimée, la durée du travail serait fixée cas par cas. « La procédure retenue, dit-il, vise à adapter le rythme et les conditions de la réduction de la durée du travail aux situations particulières des branches et même parfois des entreprises. » Ainsi, alors même qu'il n'y aurait plus de loi fixant une condition commune à tous les travailleurs, ceux-ci se trouveraient confrontés à une multitude de conditions face à un patronat qui, lui, sait où il veut en venir. En l'absence d'une loi, il pourrait, par un rapport de force favorable, réaliser son but. François Mitterrand, s'il indique que « les salaires bas et moyens bénéficieront d'une compensation intégrale », ajoute : « Les modalités de cette réduction d'horaire tiendront compte de la situation financière et de l'environnement économique de l'entreprise. » Ceci exclut que la réduction du temps de travail à 35 heures puisse être généralisée à tous les travailleurs. Ainsi, les travailleurs se trouveront divisés et confrontés à une multitude de situations différentes, ce qui les placera en position difficile face au patronat.

Plus loin, François Mitterrand déclare : « Il ne s'agit pas, évidemment, d'accepter que soient remis en cause les acquis de la législation du travail, mais nous sommes favorables à une modification progressive, mais fondamentale de l'organisation du travail. » Quelle modification, dans quel sens ? Mitterrand en dit trop ou pas assez. Une chose est sûre : il y a convergence entre Mitterrand et le CNPF pour supprimer la loi des 40 heures. De ce point de vue, la politique exposée par Mitterrand dans Les Echos, est dangereuse. La loi de 1936 constitue un acquis des luttes ouvrières. Elle doit être maintenue tant que les travailleurs n'auront pas réussi à lui substituer une autre loi, fixant la durée hebdomadaire du travail à 35 heures. Or, cela ne s'obtiendra pas sans lutte, comme cela fut d'ailleurs déjà le cas, en 1936. La voie préconisée par Mitterrand irait à l'encontre d'un rapport de force favorable aux travailleurs face au patronat. Au lieu de permettre à la classe ouvrière de rassembler ses forces, elle les disperserait branche par branche, et tenterait de faire croire aux seules vertus de la négociation.

LA CGT ET LA CAMPAGNE DES PRÉSIDENTIELLES

Les positions prises par la CGT lors de son CCN de décembre dernier concernant les élections présidentielles ont suscité certaines réactions : prise de position de certains responsables de la CGT, pétition telle celle dite de Marseille (car lancée dans cette ville), conférence de presse regroupant à Paris ces diverses oppositions à l'orientation adoptée par ce CCN et confirmée depuis, notamment par la Commission exécutive du mardi 7 avril.

Quelle est cette orientation? Elle consiste pour l'essentiel à faire apparaître comme condition du changement le vote massif des travailleurs pour Georges Marchais au premier tour, le 26 avril, et un gouvernement avec «des ministres socialistes et communistes» (Giscard étant battu au deuxième tour). La CGT insiste également sur le fait qu'il faut lutter (et qu'il faudra continuer à lutter) pour faire avancer les revendications et combattre la politique patronale.

Les opposants à cette orientation contestent le premier point disant en gros : il faut battre Giscard, donc pas une voix de travailleur pour lui et toutes les voix des travailleurs sur le candidat de gauche au deuxième tour.

Ils estiment que telle aurait du être la position de la CGT et que par ailleurs, celle définie par le

CCN de décembre, qui reprend pour l'essentiel la position du PCF, l'a été sans débat dans la CGT (de façon non-démocratique).

Quant à nous, nous pensons que :

1) Le terrain fondamental sur lequel peut avancer la cause des travailleurs, la défense de leurs intérêts, c'est celui de la lutte de classe, de la reconstruction de l'unité de la classe ouvrière et autour d'elle des autres classes du peuple, contre la bourgeoisie, contre le patronat, contre l'exploitation capitaliste. Il s'agit d'accumuler des forces dans la lutte pour résister aux menées anti-ouvrières de la bourgeoisie, à son offensive contre les conquêtes passées des travailleurs, contre leurs droits, leurs libertés, et préparer ainsi la nécessaire contre-offensive. Car dans les conditions actuelles où la bourgeoisie est en position de force face à la classe ouvrière, quelle illusion peut-on avoir sur ce que pourrait apporter un changement de président, de gouvernement - fut-il composé de ministres « socialistes et communistes ». Changer ce rapport de force, c'est cela la clé du changement, et sa perspective, c'est la préparation au renversement de la domination de la classe bourgeoise, la destruction de son Etat, et l'instauration du pouvoir de la classe ouvrière et du peuple, d'un

nouvel Etat à son service, d'un autre système : le socialisme.

Dans ce cadre, l'organisation de la classe ouvrière qu'est la CGT joue un rôle et tient une place de premier plan; sa défense, son renforcement sont très importants.

2) Bien entendu, si notre candidat Pierre Bauby avait pu effectivement se présenter, c'est pour lui que les militants de notre parti, qu'ils soient à la CGT ou à la CFDT, auraient fait campagne, pour y défendre et développer nos conceptions politiques que tout le monde, bien sûr, ne partage pas.

Les militants du PS, du PCF ou d'autres organisations politiques qui sont en même temps militants à la CGT en font évidemment de même. Le fait que cela soit plus fréquent en faveur de G. Marchais, que cela soit aussi fréquemment le fait de hauts responsables de la CGT n'est pas non plus surprenant : chacun sait la place qu'occupent dans la CGT les militants du PCF et qui tient tant au passé qu'à leur activité actuelle. Ni surprenant ni, à nos yeux, critiquable. Pourvu que le pluralisme et la liberté d'opinion et d'expression politiques qui caractérisent une organisation de masse comme la CGT et la distinguent justement d'un parti soient maintenus et respectés : défendre un tel point de vue, c'est défendre la CGT.

A cet égard, et à plusieurs

reprises, des dirigeants de la CGT ont développé ces derniers mois une thèse (dont nous avons déjà parlé) selon laquelle : « La base de l'anti-cégétisme, c'est l'anti-communisme ». Ceux qui critiquent le PCF entrent donc dans la campagne anti-cégétiste, ceux qui ne voteront pas Marchais le 26 avril affaibliront le poids de la classe ouvrière; au bout du compte, ceux-là nuisent à la CGT et à la classe ouvrière...

Une telle conception nous paraît contraire au pluralisme et au caractère de masse de la CGT, faisant en somme l'amalgame entre PCF et CGT.

3) C'est peut-être cela qu'ont voulu combattre les auteurs de la pétition de Marseille ou d'autres militants ayant pris de semblables positions.

Pour ce qui nous concerne, nous ne sommes pas favorables à l'usage de la pétition ou des déclarations de presse individuelles ou regroupées en « opposition ». Nous nous en tenons plutôt au débat dans le cadre de l'organisation syndicale même. C'est dans ce cadre aussi que nous nous battons pour le meilleur fonctionnement démocratique du syndicat.

Et nous avons bien sûr le cadre de notre organisation politique pour développer publiquement nos conceptions à ce sujet comme sur toute question.

Gilles CARPENTIER

IMMIGRATION

L'ASSOCIATION DES MAROCAINS EN FRANCE ET LA CGT SE RENCONTRENT

La CGT et l'Association des Marocains en France ont publié la déclaration commune suivante :

Une délégation de l'Association des Marocains en France, composée de son président, d'un membre du bureau national, et d'un représentant du service de presse El Jalya, a rencontré au siège de la CGT, le 2 avril 1981, les responsables des secteurs confédéraux de l'immigration et international.

Au cours de cette rencontre, les représentants des deux organisations ont examiné la situation des travailleurs immigrés, et en particulier les questions spécifiques concernant les travailleurs marocains en France.

Cette rencontre fraternelle a permis à la CGT d'informer l'Association des Marocains en France de la violence de ces campagnes anti-CGT orchestrées par les forces réactionnaires et racistes, campagne qui a été ouverte avec la participation concrète de représentants du pouvoir marocain.

Les deux délégations ont estimé que ce déchaînement anti-CGT de cette dernière période était contraire aux intérêts véritables des travailleurs immigrés et français, contraire à l'indispensable unité des travailleurs

pour faire triompher les revendications et s'opposer à toute atteinte aux libertés syndicales.

La CGT condamne avec la plus grande vigueur le plan de répartition du chômage, présenté par le candidat Giscard d'Estaing aux élections présidentielles, qui vise au refoulement de centaines de milliers de travailleurs immigrés et à priver ces travailleurs des indemnités auxquelles ils ont droit.

Elle fait connaître à l'Association des Marocains en France sa ferme volonté de combattre toute expulsion arbitraire et de faire respecter le libre choix des immigrants de rester en France ou de retourner dans leur pays avec la garantie des droits sociaux acquis.

L'Association des Marocains en France a affirmé son soutien aux positions de la CGT concernant l'immigration, notamment aux principales orientations définies lors de la 5e conférence nationale de l'immigration.

Les deux délégations appellent les travailleurs français et immigrés à la plus grande vigilance devant l'activité des nostalgiques du colonialisme et complices des crimes racistes qui aujourd'hui se parent du masque anti-raciste pour mieux tenter de diviser les travailleurs.

La CGT et l'Association des Marocains dénoncent la répression menée par le pouvoir réactionnaire marocain à l'encontre des syndicalistes et travailleurs marocains. Elles exigent des autorités marocaines qu'elles acceptent le libre exercice des libertés syndicales et démocratiques au Maroc, ainsi que la libération de tous les travailleurs et démocrates emprisonnés.

Les deux organisations ont convenu de développer leurs relations afin de rendre plus efficaces leurs activités pour la défense des droits et libertés des travailleurs immigrés.

SOLIDARITE AVEC CEUX DES GALERIES LAFAYETTE

« Je suis militante, déléguée CGT aux Galeries Lafayette. Comme 14 de mes camarades, je suis victime de la répression anti-syndicale. En 1980, le patron m'inflige un blâme pour distribution de tracts au personnel. En janvier 81, les patrons me volent 576,40 francs sur ma paye. En février 81, ils me volent 901,89 francs sur ma paye.

» Avec la CGT, je me bats pour le respect du droit syndical. Non à la répression! »

C'est ce qu'on pouvait lire sur l'un des nombreux panneaux étalés ce vendredi 9 avril boulevard Haussmann, devant les Galeries Lafayette (« pour soigner l'image de marque des patrons », comme l'avait annoncé, quelques jours auparavant, un élu CGT de l'entreprise.)

En effet, dans ce géant du commerce qui se permet d'augmenter ses bénéfices de plus de 93% en 79, par rapport à 78. Comme dans un nombre de plus en plus

important d'entreprises, la direction tente de revenir sur les acquis du droit syndical. Et question répression, la CGT est tout particulièrement visée : 14 élus CGT sanctionnés depuis janvier 81, plus de 30 000,00 francs ponctionnés sur les salaires (cf. notre article HR N° 1142).

Il s'agissait donc, vendredi, d'amorcer « une riposte à la hauteur de l'attaque ». En deux heures, plusieurs centaines de signatures furent recueillies, exigeant le respect des droits syndicaux aux Galeries Lafayette. Un tract adressé à la clientèle expliquait la situation de l'emploi dans l'entreprise (plus aucune embauche à temps complet depuis plusieurs années...) et la détérioration du service qui en découle.

Les militants CGT des Galeries Lafayette appellent à la solidarité financière :

Syndicat GGT des Galeries Lafayette
21, cité d'Antin
75009 - Paris

A SAVOIR

PROGRESSION SYNDICALE

- FO a fait paraître le bilan de son influence électorale jusqu'en mars 81. Selon ces chiffres, dans le secteur public et privé cumulé, FO est le second syndicat avec 30% des voix. La CGT est la première, avec 34%, et la CFDT troisième avec 22%.

- La CGT a fait connaître le nombre de ses adhérents pour 79 : il était de 2 millions contre 2 350 000 en 1976. (du fait de la baisse du nombre général des actifs) Pour le premier trimestre 81, 72 648 nouvelles adhésions ont été enregistrées.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

DUFOUR
Les élections de délégués du personnel viennent d'avoir lieu à l'usine Dufour. Sur les 282 inscrits du collège

ouvrier, la CFDT a obtenu 61,7% (plus 6% sur 80), et la CGT 38,3% (moins 6%).

INFLATION

PRIX : l'indice des prix CGT montre que les prix ont grimpé de 1% au mois de mars (l'indice INSEE n'est pas encore connu), ce qui fait 4,2% depuis le début de l'année toujours selon l'indice CGT.

POUVOIR D'ACHAT : de janvier 80 à janvier 81, le revenu mensuel net des ouvriers s'est accru de 14,1% pour une famille de deux enfants en province, (14% dans la région parisienne), et 20,8% pour une famille de cinq enfants (17,6% dans la région parisienne). Mais pour le dernier trimestre d'octobre 80 à janvier 81, ce revenu a baissé pour toutes les catégories sauf pour les familles nombreuses (cinq enfants) où il était de plus 6,1% en province et de plus

3,7% en région parisienne.

CRISE

- L'association des économistes d'entreprise prévoit 2,4 millions de chômeurs en 1986.

- BOUSSAC SAINT FRERES : la direction vient d'annoncer 919 mises en pré-retraites et 73 licenciements économiques.

- SIDERURGIE : les patrons de l'UIMM ont fait le bilan de la dernière restructuration; entre le 1er mai 79 et le 1er janvier 81, 43 272 emplois ont été supprimés alors que seulement 14 057 emplois ont été créés.

- CREDIT LYONNAIS : un processus qui va entraîner la suppression de 3 000 emplois est en cours dans la banque. MAIS pourtant, les comptes de 80 font apparaître que les bénéfices du Crédit Lyonnais ont augmenté de 60%... Sans commentaire.

TELEPHONEZ-

NOUS AU

205 51 10

ORLEANS

Le préfet organise la rafle anti-immigrés

Mercredi 8, 5 heures du matin. Un important dispositif policier encerclé un foyer de travailleurs immigrés. C'est le foyer de la Mouchetière, situé sur la commune d'Ingré, à quelques centaines de mètres du quartier des Salmoneries de la commune limitrophe de St Jean de la Ruelle. 5h 30, les hommes en uniformes descendent des cars. Rapidement, ils montent dans les chambres, entassent les résidents encore en pyjama dans la cafétéria du foyer.

Contrôle d'identité. Papiers! En fin de matinée, c'est 90 immigrés qui seront embarqués sans pouvoir prendre leurs affaires et qui seront emmenés à la caserne de CRS de Saran, puis à la prison.

Ce qui est écrit plus haut n'est pas le récit d'une rafle lors de la dernière guerre, ni celui d'une ratonnade telles qu'elles se pratiquaient pendant la période de la guerre d'Algérie.

Non, c'est ce qu'ont vécu les 300 immigrés du foyer de la Mouchetière d'Ingré (banlieue orléanaise) la semaine der-

nière.

Bien que les méthodes employées rappellent certaines périodes tragiques de notre histoire, la gestapo n'était pas dans le coup mais des CRS envoyés par Giscard, par préfet interposé.

Pour se dédouaner de cette rafle, le préfet a prétexté la situation d'irrégularité dans laquelle se trouvaient plusieurs travailleurs immigrés et le surpeuplement du foyer, motif qui ne tient pas debout puisque le foyer peut héberger 300 résidents et que 279 contrôles ont été effectués.

Les faits parlent d'eux-mêmes : 41 immigrés sont frappés d'un arrêté d'expulsion, 32 sont déferés au parquet.

Selon certaines sources, Khantach Mohamed, ouvrier marocain aurait été blessé au cours de l'intervention des CRS au foyer.

Quelques heures après, cette intervention était largement condamnée.

La CGT qui organisait le soir même un rassemblement

devant le foyer déclarait : « Nous refusons qu'on accuse les immigrés d'être les responsables du chômage, alors que c'est la politique du pouvoir qui engendre les licenciements. »

Dans le même temps, le Comité de solidarité immigrés apportait aux résidents du foyer la preuve concrète de sa solidarité.

Après avoir participé aux différentes initiatives de la CGT et du Comité solidarité immigrés, le PCML dans une déclaration à la presse, dénonçait l'intervention policière comme « la mise en œuvre des mesures proposées par le candidat Giscard pour lutter contre le chômage » et déclarait soutenir toutes les initiatives qui auront lieu pour riposter à l'intervention.

Enfin l'Association départementale des élus communistes et républicains, dans une lettre au préfet, exigeait le retour immédiat des travailleurs arrêtés au foyer d'Ingré, et la « réintégration dans leur emploi. »

Charles MALLOIRE — Marc POULAIN

Bavure, excès de zèle du préfet Rocher... en réalité, la rafle organisée par les autorités préfectorales au foyer de la Mouchetière répond aux besoins les plus immédiats de la politique giscardienne. S'il est tout à fait légitime d'y voir là des pratiques policières qui ne sont pas sans rappeler les moments les plus sombres de l'occupation ou de la guerre d'Algérie, il faut également désigner clairement l'objet politique de telles pratiques.

Pour cerner le véritable sens de cette intervention, il suffit d'examiner la situation économique du Loiret et plus particulièrement de l'agglomération orléanaise.

En janvier 1980 et selon des statistiques émanant du ministère du Travail, on dénombrait 9017 demandeurs d'emploi. En janvier 1981, ils étaient 13194 dans cette situation. Rien que pour l'Orléanais, le nombre de demandeurs d'emploi passe de 5133 au 1er juin 1980 à 8139 au 1er février 1981. Soit plus de 3000 chômeurs en 8 mois. A l'origine de ce phénomène, on trouve une politique patronale de dégraissage systématique des effectifs des entreprises orléanaises. C'est Brill, Tailleur, Rivierre et Casalis, UNELEC, Coussinets-Mincas, etc...

Une liste malheureusement trop longue pour citer toutes ces entreprises touchées. De plus, différentes estimations annoncent une nouvelle aggravation de la situation de l'emploi. La raison : la crise que connaît actuellement l'industrie automobile. L'inquiétude grandit dans les milieux favorables au pouvoir giscardien. Inquiétude de voir une telle situation s'aggraver et tôt ou tard menacer leur pouvoir! Alors il faut bien prendre des mesures, et quelles mesures!

Selon le journal *La République du Centre*, le préfet Rocher, pour justifier devant la presse son initiative, a indiqué que les 90 personnes arrêtées se trouvaient en possession, soit de papiers falsifiés, soit qui n'étaient plus en état de validité. Son but était donc de faire respecter la réglementation limitant la main-d'œuvre étrangère pour protéger l'emploi des travailleurs français. Grossier prétexte, car cette situation d'infraction invoquée aujourd'hui, n'empêchait pas la veille, certains patrons d'employer ces travailleurs, ni d'ailleurs de



Ci-dessus : à l'appel du Comité solidarité immigrés 600 personnes manifestent.

Ci-contre : manifestation à l'appel de la CGT.



les licencier. Ainsi, parmi les personnes arrêtées, figuraient des travailleurs de chez Tailleur qui venaient d'être licenciés. D'autre part, qu'a fait le préfet pour défendre l'emploi à Brill, Rivierre Casalis, Diparco etc...? En dehors de palabres, rien!

Il s'agit bien là tout simplement de la mise en œuvre des premières mesures de la politique que nous promet d'appliquer le candidat Giscard notamment en matière d'emploi mais aussi de liberté (nous devrions dire : d'arbitraire).

Si une telle politique mérite une sanction électorale, elle exige dès aujourd'hui un développement sans précédent de la lutte unie des travailleurs français et immigrés, condition indispensable de sa mise en échec. Disons qu'une telle exigence peut voir sa réalisation.

L'action de l'ensemble des organisations de gauche et des syndicats a convergé autour des mêmes objectifs : annulation des expulsions, cessation des pratiques discriminatoires visant à faire considérer les immigrés comme les principaux responsables du chômage, retour des expulsés. Une convergence sur des objectifs clairs à qui il manque la volonté d'agir ensemble.

L'EXPERIENCE DU COMITE SOLIDARITE D'ORLEANS

1979 : contre l'expulsion de Mustapha Aouad.

Par un arrêté du 24 décembre 1979, le ministère de l'Intérieur décidait l'expulsion de Mustapha Aouad. Cette mesure qui frappait un jeune adolescent du quartier des Salmoneries (St-Jean-de-la-Ruelle) suscita une profonde indignation de l'ensemble des habitants de ce quartier populaire où vivent des travailleurs français et immigrés. Aux yeux de tous, il apparaissait que cette décision était purement et simplement une décision arbitraire.

Un collectif se mit sur pied, réunissant bon nombre d'habitants des Salmoneries, pour obtenir l'annulation de cette mesure d'expulsion. Il fut l'artisan d'une large mobilisation sur Orléans qui permit le maintien en France de Mustapha. Cette action fut sans aucun doute un appui décisif au recours juridique qu'il fut possible d'engager grâce à

l'aide du collectif. Le recours devant le tribunal administratif obtint l'annulation de l'arrêté du ministère de l'Intérieur. Selon les termes du jugement du tribunal administratif, l'arrêté du 24 décembre 1979 « doit être regardé comme entaché d'erreur manifeste et ne peut être qu'annulé. »

Un succès qui en appelle d'autres :

Ce collectif fut rapidement saisi d'autres cas d'expulsions. Les succès obtenus ont conduit ses membres à élargir leur action et à constituer un « Comité solidarité immigrés ».

Ce comité a travaillé en étroite collaboration avec les différentes associations du quartier des Salmoneries (Amicale des locataires, Centre social, Equipe de prévention), comme avec les associations équivalentes d'autres quartiers populaires. Son action empêcha plusieurs autres expulsions.

La riposte s'organise

Dans l'après-midi du mercredi 8, la CGT organise la riposte. Un tract est distribué dans les entreprises, qui appelle à un rassemblement pour 17 heures devant le foyer. Une centaine de militants s'y rendront. De son côté, le Collectif solidarité immigrés viendra également apporter son soutien aux résidents du foyer. Les discussions vont bon train :

Un Algérien nous dit : « j'étais à Orléans pendant la guerre d'Algérie, jamais une telle chose ne s'est passée ici pendant cette période. » Un autre : « j'ai perdu ma journée de travail »

Le lendemain, la CGT appelle à manifester à la Préfecture, manifestation à laquelle le PCML apportait son soutien. Claude Billard, secrétaire général de l'Union départementale fait une intervention très claire situant le coup de force policier dans le contexte des élections présidentielles et la politique de Giscard en matière d'immigration. Il l'a qualifié comme étant une atteinte à la classe ouvrière toute entière.

Samedi, une manifestation eut lieu, organisée par le Collectif solidarité immigrés, soutenu par bon nombre d'organisations dont la CFDT, le PS, PSU et notre parti.

Plus de 600 manifestants défilèrent dans les rues d'Orléans scandant leur haine du racisme, et exigeant la levée de toutes les expulsions. Que ce soit celle de El Azouzi, expulsé alors qu'il était en traitement à l'hôpital psychiatrique suite à un accident du travail, ou celle de Bérardoune, ancien délégué CGT, expédié au Maroc manu militari, laissant sa femme et ses quatre enfants en France, ou encore celles prononcées à la suite de l'intervention policière au foyer de la Mouchetière.

Telles ont été les différentes ripostes au coup de force répondant à la volonté de Giscard de mettre le problème du chômage sur le dos des immigrés afin de mieux cacher sa propre responsabilité ainsi que celle du patronat. Une riposte qui doit s'amplifier face à ce racisme d'Etat qui s'instaure et qui n'est que le début de ce qui risque d'être quotidien si un coup d'arrêt n'y est pas mis.

Mobiliser contre les expulsions, procéder avec les familles aux requêtes devant le tribunal administratif, agir contre le racisme, tels sont les grands traits de l'action du Comité solidarité immigrés.

Depuis le 15 mars 1981, le comité a entrepris l'action contre, au total, 9 cas d'expulsion (6 Marocains, 2 Algériens, 1 Portugais). A ces 9 cas, il faut ajouter les 41 nouvelles expulsions notifiées après la rafle du foyer de la Mouchetière.

Une ligne de conduite qui répond aux intérêts de tous les travailleurs.

Agissant en étroite collaboration avec les responsables du PCF du quartier des Salmoneries, tant avec l'ex-adjoint au maire PCF notamment contre l'expulsion de Mustapha, qu'avec le maire PS de St-Jean-de-la-Ruelle, les militants du Comité solidarité immigrés montrent un

souci constant de faire du comité un lieu d'unité et d'action contre le racisme, sur des bases claires. Etre un comité de tous et pas de tel ou tel parti ou organisation, être un comité qui agit avec les familles et les habitants en complémentarité avec la CGT comme avec la CFDT, contre toute expulsion, pour une large et authentique solidarité entre les travailleurs français et immigrés, ainsi peut se résumer la difficile ligne de conduite que ces militants suivent aujourd'hui. Une ligne parsemée d'embûches, qu'il s'agit d'écarteler une à une et qui a permis jusqu'alors de surseoir à plusieurs expulsions et de rassembler 600 personnes pour la solidarité Français et immigrés.

Pour tout contact ou renseignement :
Comité solidarité immigrés
11, rue Sainte Anne
45 000 Orléans

SOUS-DEVELOPPEMENT, FAMINE, IMMIGRATION, LE PRIX DE LA CROISSANCE A LA FRANÇAISE

Les pays du Tiers Monde sont de plus en plus pauvres, les famines de plus en plus répandues, c'est une évidence pour tout le monde, et notre TV nationale ne se prive pas de reportages sur la question. Encore faut-il rappeler qui se nourrit de cet appauvrissement et le phénomène de l'immigration, aujourd'hui si sensible en France avec la politique gouvernementale de renvoi des immigrés? C'est ce que nous avons demandé à Bernard Navacelles, du CEDETIM (Centre de documentation et d'études sur l'impérialisme).

Comme le lecteur le verra en conclusion de cette interview, de la réponse à ces questions dépend pour une bonne part l'orientation que l'on donnera à notre combat antiraciste.

Claude LIRIA



■ Quels sont les mécanismes par lesquels les pays développés, impérialistes arrivent à piller les pays du Tiers Monde?

D'abord, il faut être conscient du phénomène de fond : c'est que les mécanismes de domination impérialiste aboutissent non pas à un développement des pays du Tiers Monde mais à leur sous-développement.

Mais il faut quand même nuancer d'un pays à l'autre : la situation n'est pas tout-à-fait la même dans un pays comme le Mali ou dans un pays comme la Turquie ou la Tunisie.

Prenons le cas du Mali. On a une agriculture qui n'a jamais été riche ni exportative. Avec la colonisation, on a produit pour l'exportation mais ça n'était quand même pas une agriculture très riche. Néanmoins, ça a complètement détruit l'économie locale : les cultures vivrières ont complètement disparu depuis déjà longtemps, mais même les cultures qui sont faites pour rapporter de l'argent, genre l'arachide, qui sont complètement liées à des monopoles extérieurs, et ce quels que soient les intermédiaires.

Et finalement, on a une population qui se trouve prolétarisée d'abord, c'est-à-dire que les paysans ne sont plus propriétaires de leurs terres, ni individuellement ni collectivement. Et paupérisée ensuite, parce qu'ils n'ont plus les moyens de vivre même s'ils gagnent de l'argent. Parce que les ressources matérielles qu'ils trouvaient sur place avant, maintenant ils ne les trouvent plus.

En résumé, la domination coloniale et néo-coloniale a ruiné dans un premier temps l'agriculture, et dans un deuxième temps, la petite industrie locale.

Ce qui fait qu'on aboutit à une paupérisation générale et, par exemple, à un départ de toutes les forces vives du pays. Bien sûr, ça a été aggravé par la sécheresse. Mais la sécheresse dans un pays comme le Mali, c'est un phénomène naturel qui a été énormément amplifié par les conditions concrètes de l'exploitation impérialiste.

Dans ce type de pays, on n'a donc même pas un développement apparent, c'est-à-dire que tout stagne, le produit national brut stagne, la mortalité infantile augmente et les gens vont chercher du travail ailleurs.

Ça, c'est le cas le plus net où on a un pays complètement détruit, complètement détruit en quelque sorte :

Au lieu d'avoir une agriculture centrée sur les besoins du pays, auto-suffisante et cherchant seulement ensuite à exporter, on a une agriculture de plus en plus exportatrice. Et plus elle est exportatrice, plus elle a besoin d'importer ne serait-ce que les machines pour fonctionner. Et plus elle importe, plus elle a besoin d'exporter pour payer. D'où cercle vicieux dont elle ne peut pas sortir.

Avec en plus, le fait que dans des régions comme ça, c'est la monoculture de l'arachide qui a des conséquences écologiques dramatiques, et que la destruction de la société (les paysans ne sont plus des paysans) entraîne une clochardisation générale.

Prenons maintenant des pays comme la Turquie ou la Tunisie. Je prends ces deux exemples-là parce qu'il y a eu des événements très intéressants et d'ailleurs tout-à-fait explicables comme le mouvement populaire du 26 janvier 1978 en Tunisie.

Bien sûr, il y a un peu les mêmes phénomènes qu'au Mali. C'est moins net, c'est moins grave, c'est moins pauvre. Et c'est surtout dans les régions agricoles reculées.

Mais là, la destruction de l'économie a abouti à une concentration de main-d'œuvre dans les villes du pays. Et le phénomène important de ces dernières années, c'est qu'on a un développement d'industries dans ces pays-là, par l'implantation d'usines qui étaient localisées avant dans les pays développés.

■ A qui appartiennent ces industries?

Ce sont des industries qui appartiennent de droit ou de fait aux multinationales. Pas forcément de droit : par exemple, des industries textiles. En Tunisie, il y a des usi-

nes textiles qui travaillent pour des boîtes de confection françaises. L'usine peut parfaitement appartenir à un Tunisien, avec des capitaux à 100% tunisiens. Elle peut aussi être française, être installée dans une zone franche et donc ne pas payer d'impôts. Mais à la limite, c'est pas tellement important. Les faits, c'est que ce sont des usines qui se développent, apparemment les statistiques donnent une impression de développement du pays, ça accrédite l'idée complètement fautive que c'est ça qui crée la crise en occident : l'usine qui était dans les vallées vosgiennes se retrouvera à Ankara ou à Tunis. On y utilise un fond de main-d'œuvre sous payée, d'origine rurale, sans droits syndicaux, etc... Mais en réalité, on n'a pas affaire à un développement comme celui du Japon.

Parce que c'est une industrie complètement liée à l'extérieur. C'est une vaste entreprise de sous-traitance : il n'y a pas de différence entre l'usine située à Tunis ou à Ankara et l'atelier de confection dans le Sentier à Paris. C'est les mêmes éléments d'une chaîne. Elles sont géographiquement plus loin, mais ça revient au même.

L'intérêt pour les capitalistes internationaux, c'est que ces usines soient dans une situation de sous-traitance, qu'elles ne puissent pas se développer de manière indépendante et concurrentielle. A l'échelle de pas mal de grands trusts, il n'y a pas de concurrence avec le Tiers Monde.

■ Quels avantages présentent ces usines-là pour les capitalistes français ou allemands?

Quand une usine fabrique des pièces de voiture en Argentine, au Brésil ou au Maroc, d'abord éventuellement ça permet de briser une grève qui aurait lieu en France. Ensuite ça permet, comme on utilise une main-d'œuvre à bon marché, de faire une sorte de pression générale d'abaissement de tous les coûts, qui peut ensuite se répercuter sur les ouvriers français eux-mêmes. C'est en ce sens qu'il y a concurrence. Mais cette concurrence n'est pas une concurrence parce qu'il y aurait un capitalisme national tunisien ou turc qui concurrencerait les trusts français ou allemands. (Il faut quand même nuancer parce qu'il y en a bien un petit peu, mais en tout cas il n'y en a pas dans l'automobile). Ce sont des sous-traitances.

Pour simplifier, disons que dans le cas

du Mali, on a des phénomènes qui sont encore typiques du néo-colonialisme classique : on prend les matières premières, on a pillé le pays, on ne cherche pas à le développer. Juste le minimum.

Dans le cas de la Turquie, c'est pas du néo-colonialisme. C'est vraiment de l'impérialisme comme le prévoyait un peu Lénine. C'est-à-dire que ce n'est plus des mécanismes de domination directe et de pillage immédiat. C'est des mécanismes de nouvelle division du travail, mais en conservant bien tous les outils principaux dans les pays développés.

■ Alors tout baigne dans l'huile pour l'impérialisme?

Non, parce que ça crée des contradictions terribles. Au niveau national, il y a beaucoup plus d'ouvriers qu'il y a 20 ans. Les pays qui ont des industries délocalisées comme la Tunisie ou la Turquie, —c'est-à-dire dont on ne s'est pas contenté de bouffer les ressources— mais qui ne sont pas non plus des pays qui ont un développement propre, tous ces pays-là sans exception ont eu des crises politiques ou sociales dans les années récentes. On peut citer la Corée du Sud, la Turquie, l'Iran, le Salvador (qui est le pays le plus industrialisé d'Amérique centrale à part le Mexique), le Brésil avec les mouvements de métallos, la Tunisie avec le mouvement du 26 janvier.

Dans tous ces pays, il y a un développement d'un mouvement ouvrier qui n'a pas de commune mesure avec la place qu'il occupait avant.

Tandis que dans des pays comme le Mali ou le Sénégal, on reste avec des mouvements de type paysan, ou plus exactement des masses prolétarisées de la campagne ou des bidonvilles.

■ En quoi le phénomène de l'immigration est-il un aspect du pillage du Tiers Monde par les impérialistes?

D'abord, il faut rappeler que la France a eu très souvent besoin de main-d'œuvre ouvrière. Une des raisons, c'est l'alliance qui existait au niveau du pouvoir entre la bourgeoisie et la petite-bourgeoisie rurale, y compris les paysans moyens, le genre de clientèle du Parti radical. Ce qui fait qu'il n'y a pas eu comme dans les autres pays européens développement brutal de l'industrie avec développement brutal de

l'exode rural. Donc pour développer certaines industries, on manquait de main-d'œuvre. Une autre raison, c'est le faible taux de la natalité qui était la plus basse d'Europe.

On a donc fait appel à l'immigration. Dans les années 60, au moment du boom économique, plusieurs phénomènes ont joué :

il y a des phénomènes d'appel de main-d'œuvre par les industries françaises, pour les branches grosses consommatrices de main-d'œuvre. Jusqu'à 72, 73, on a suspendu toutes les lois de contrôle strict de l'immigration qui dataient de 1932 et 1945. On a « oublié » de les appliquer. Et Jeanne-Ne, ministre du Travail, déclarait en 1967, qu'il ne fallait pas être contre l'immigration clandestine parce qu'elle répondait à un besoin. On fermait complètement les yeux sur une immigration considérée comme particulièrement pratique parce que particulièrement précaire, c'était celle des Africains de l'Ouest, comme on le voit dans « Bako ou l'autre rive ».

Parallèlement à cet appel qui explique l'immigration, il y avait le phénomène du chômage dans les pays d'origine. Et ce chômage est le fruit de l'exode rural, provoqué par la destruction complète de l'agriculture sous le système colonial et néo-colonial. Il y a une masse énorme de population qui ne trouve plus de travail à la campagne et qui, donc, se replie sur les villes. Elle ne trouve pas de travail dans les villes, donc elle vient en France.

On voit donc très bien l'interaction qu'il y a entre le développement et ses besoins de main-d'œuvre taillable et corvéable à merci dans les pays développés, et le sous-développement entretenu dans le Tiers Monde qui profite aux pays développés.

Mais il faut que ces gens-là restent des immigrés, parce que ce qui fait qu'ils sont utiles, c'est qu'ils coûtent moins cher que les ouvriers nationaux. C'est pour ça qu'ils n'ont pas les mêmes droits ni le même statut que les Français. Ce qu'on veut, c'est des travailleurs qui soient discriminés par rapport aux autres travailleurs.

En plus, ces immigrés arrivent à vingt ans ou plus, donc tous les coûts d'éducation, de nourriture, etc... de l'adolescent et de l'enfant ont été assumés par le pays d'origine. C'est une économie considérable. On espère aussi qu'ils repartiront assez vite, comme ça on n'aura pas à payer leur retraite.



■ Aujourd'hui pourquoi le gouvernement français veut-il renvoyer les immigrés?

Là où le problème se pose, c'est quand on n'en a plus besoin dans les pays développés. C'est ce qui se passe actuellement. A partir du moment où il y a chômage et récession comme actuellement, les besoins de main-d'œuvre sont moins forts. Et aussi les moyens de pressions sur les Français sont plus forts.

Mais, est-ce que la politique actuelle vise à renvoyer les immigrés? C'est là où il y a contradiction : elle vise à renvoyer des immigrés, pas tous les immigrés.

Ça permet de présenter les immigrés comme des boucs-émissaires, responsables du chômage. Ça permet une pression considérable contre les autres immigrés en accentuant la discrimination. Accessoirement, ça permet de faire passer des mesures répressives contre tout le monde, genre contrôle d'identité sans motif, etc...

Mais ça ne veut pas dire qu'on veut renvoyer tous les immigrés parce que ça créerait d'autres problèmes. Exemple : si on supprime tous les travailleurs d'une branche, on risque de faire disparaître la branche. En fait, on pousse au licenciement d'immigrés dans les branches qu'on veut détruire, comme la sidérurgie.

Voilà pourquoi la loi Stoleru n'est pas passée. Bien sûr à cause des luttes qu'on a menées, mais malheureusement pas seulement à cause de ça.

En effet, à partir du moment où on donnait tout le pouvoir au préfet et à la police pour décider qui sont les bons et les mauvais immigrés, certains patrons étaient

très inquiets parce qu'ils avaient peur qu'on leur vienne leurs immigrés dont ils avaient bien besoin.

■ Pour les pays d'origine, quelles sont les conséquences d'un retour au pays des immigrés?

Dans les pays où, comme on l'a vu, il y a déjà un fort taux de chômage, ça rajoute encore au chômage, avec en plus des conditions de concurrence entre ceux qui ont été formés au pays et ceux qui reviennent. Comme il n'y a pas de structure d'accueil pour les recevoir, ça crée une tension supérieure.

Deuxièmement, il ne faut pas négliger que la diminution des immigrés, ça veut dire des ressources en moins pour les pays du Tiers Monde, car les rentrées de devises diminuent.

■ En conclusion?

Tout ce que j'ai expliqué, ça a des conséquences sur la façon dont on doit concevoir le combat antiraciste et la solidarité avec les immigrés.

Car trop souvent, à gauche comme à l'extrême-gauche, on a affaire à des attitudes humanitaires : on soutient les immigrés (qui ne veulent d'ailleurs pas être « soutenus » mais reconnus) parce qu'ils sont pauvres, et on combat le racisme parce que c'est mal. Evidemment, c'est mal! Mais ça s'arrête là et on ne fait absolument pas le lien entre le fait que, quand on lutte avec les travailleurs immigrés, on lutte contre une exploitation impérialiste.

Beaucoup de gens, à gauche et à l'extrême-gauche, sont d'accord pour dire : le racisme ça divise, donc il faut s'unir. Mais, il ne faut pas seulement dire « Unité », il faut aussi dire « Solidarité internationaliste ». Et là, ça peut avoir des conséquences au niveau des alliances qu'on passe pour lutter contre le racisme. Par exemple, doit-on s'unir avec la LICRA qui se dit antiraciste? Il n'y a pas seulement un problème parce qu'à la LICRA, il y a pas mal de gens du pouvoir, anticommunistes et tout. Plus profondément, la LICRA est une organisation anti-arabe, elle est contre les efforts de libération des peuples du Tiers Monde, elle est pro-impérialiste. Or peut-on dissocier le combat antiraciste du combat anti-impérialiste? Peut-on avoir comme alliés des gens qui sont nos principaux adversaires?

Autre exemple, est-ce que, sous prétexte de combat antiraciste, on va s'allier avec l'Amicale des Marocains qui est une organisation mise sur pied par l'ambassade du Maroc?

Ce que je veux dire, c'est que la dimension anti-impérialiste est indispensable à tout combat politique sérieux sur la question de l'immigration. Et c'est là qu'il y a problème : la question de l'immigration est au centre de la question du racisme en général, et la question du racisme est au centre de la question des libertés de tous. C'est pour ça qu'il y a une grande exigence, un grand problème de clarification : on peut être contraint à certaines alliances avec des gens avec lesquels on n'est pas d'accord par ailleurs, à condition de savoir pourquoi, comment, jusqu'où.

L'exemple du projet de développement du fleuve Sénégal



« Un mort par travers... »

Après une conférence de presse organisée par l'Union générale des travailleurs sénégalais en France (UGTSF), j'ai rencontré l'un de ses responsables, Sally N'Dongo. Après 15 années d'absence, il est retourné pour un voyage d'enquête dans son pays en 1979.

Il me cite d'abord cette vérité en apparence contradictoire concernant les pays du Tiers Monde : « Avant de les aider, il faut d'abord cesser de les voler ».

Puis il me raconte le pillage des matières premières de son pays, le massacre de la forêt africaine, en particulier sénégalaise, l'introduction forcée de l'arachide qui a obligé les paysans à abandonner les productions vivrières, au temps de la colonisation française. Et puis, aussi le pillage des forces humaines qu'il a lui-même subi lorsqu'il fut requis pour les travaux forcés comme des dizaines de milliers de ses frères. Gratuitement, les Africains devaient construire les bâtiments publics, les casernes, les hôpitaux (un pour les Blancs, un pour les Noirs). Et aussi, le fameux chemin de fer Dakar-Bamako pour le transport des marchandises (« Un mort par travers ») dit la conscience populaire.

Puis est venue l'indépendance. Mais quelle indépendance?! Autour du président et de ses ministres gravite une cohorte de conseillers militaires, économiques, sociaux, culturels, et tous sont français. Et toutes les grosses entreprises sont françaises; les banques s'appellent Union sénégalaise des banques (USB) mais en réalité c'est le Crédit Lyonnais; elles s'appellent Banque sénégalaise de développement, mais en réalité c'est la Société générale. La ligne aérienne Air-Afrique, c'est l'UTA. Le tourisme, c'est le Club Méditerranée.

Que dire encore? Sally N'Dongo me parle de « l'aide » que le gouvernement français accorde au Sénégal : les Français pensent qu'on utilise leurs impôts pour les verser aux peuples africains, mais ils ne savent pas que cet argent va dans les sociétés françaises implantées au Sénégal et fait des petits sur la sueur de l'ouvrier sénégalais.

Et que dire, par exemple, du gigantesque projet d'aménagement du fleuve Sénégal aux frontières du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie? Un projet qui se veut encore une fois une aide au développement d'un pays du Tiers Monde. Mais déjà on est méfiant quand on sait que les USA, le Canada, l'Allemagne, participeront au financement. (cf note). Puis on apprend que cela servira à rendre le fleuve navigable jusqu'au dépôt de bauxite et de fer situé au Mali à plus de 900 km de la mer, comme ça les firmes multinationales pourront piller encore plus facilement les matières premières de ce pays. Ça servira aussi à construire un ensemble agro-industriel de plus de 250 000 hectares de terres irriguées. Et n'allez pas croire que ces terres seront encore propriété du paysan sénégalais. Ce sont bien des trusts agro-alimentaires américains qui les occuperont.

Conséquences déjà prévues par les auteurs-mêmes du projet : déplacement de plus de 300 000 personnes, prolétarianisation des paysans, blocage de la production vivrière au profit des cultures d'exportation, pollution du fleuve, diminution sensible de la quantité de poissons qui permettraient de nourrir des dizaines de milliers de paysans, destruction de l'artisanat, et même recrudescence d'une maladie comme la bilharziose, engendrée par la construction des barrages.

En un mot, un projet de développement qui se soldera par son contraire : dépendance économique accrue à l'égard des pays impérialistes, appauvrissement du peuple, destruction de l'économie locale.

(*) La Chine qui s'était associée au projet, s'en est finalement retirée après avoir enquêté sur les conséquences dramatiques qu'il entraînerait pour les peuples concernés et pour leur indépendance.

DECAZEVILLE LUTTE POUR LA REINTEGRATION A LA SESD

La direction de la SESD (Société d'exploitation de la sidérurgie de Decazeville), a récemment annoncé le licenciement d'un ouvrier de l'entreprise, auteur d'inscriptions à la craie à caractère politique, à l'intérieur de l'usine. A la suite de cette décision, qualifiée « d'abusives » par la CGT de l'usine, l'ouvrier concerné, et un délégué syndical CGT par solidarité, ont entamé une grève de la faim dans le local syndical de l'entreprise pour protester contre cette mesure. Pour soutenir l'action des deux ouvriers de l'usine, la CGT a lancé un mot d'ordre de grève d'une heure en fin de poste, action suivie par la grande majorité des travailleurs. La CGT demande à tout le personnel de la SESD de se tenir prêt à exiger la réintégration de leur

camarade. D'autre part, la CGT a engagé une procédure juridique pour licenciement abusif.

Pourquoi une telle décision, alors que la pratique de ces inscriptions était courante dans l'usine? Le motif est bien maigre pour licencier. Aucun reproche professionnel n'est fait à cet ouvrier. Mais parce qu'il s'est souvent fait l'interprète des revendications de ses camarades de travail, on saisit l'occasion pour le licencier.

Ceci est à replacer dans une volonté du patronat de démanteler la CGT dans le bassin, durement touché par la restructuration. Tout est prétexte à éliminer les militants syndicaux combattifs. On se souvient qu'il n'y a pas si longtemps aux AFD, l'usine voisine, la direction a licencié plusieurs respon-

bles de la CGT. Le patronat prépare ainsi le terrain pour mieux imposer dans l'avenir la réduction de l'activité de l'usine et peut-être la fermeture des installations.

La CFDT n'a pas pris position officiellement, mais on peut se réjouir de la participation de militants CFDT à la grève en fin de poste.

Un des grévistes de la faim.



PRISON DE FRESNES DE LA SUSPICION PERMANENTE... AU LICENCIEMENT

Il n'est pas de bon ton, d'avoir une conscience professionnelle, lorsqu'on est psychologue au centre national d'orientation des prisons de Fresnes. Chercher à révéler les aspects positifs de la personnalité d'un détenu en vue de sa réinsertion, est considéré par une partie de la hiérarchie pénitentiaire comme une pierre jetée dans son jardin. Dès lors, elle use de tous les artifices, suspicion permanente, déformation des propos tenus pour... licenciement.

Le 5 janvier 1981, Françoise Nguyen reprend son service au CNO à l'issue de son congés maternité. Le 2 mars, elle est convoquée chez son directeur, elle ne sera prévenue qu'une demi-heure avant cette convocation. Il la presse de répondre à une « demande d'explications » sur son travail. Contrainte par ses obligations familiales de rentrer à l'heure chez elle, Françoise refuse de répondre ce jour-ci. Le directeur lui remet alors sur le champ, sa suspension, (elle est contractuelle).

Quelques temps plus tard, elle recevra une deuxième demande d'explications, examinons en quelques chapitres:

« De juin 79 à février 80, vous n'avez examiné que 89 dossiers, productivité nettement insuffisante. »

Faux: 104 dossiers furent traités. Par ailleurs cette incrimination ne prend pas en compte les congés.

« Vous avez manqué à votre obligation de réserve

Le PCML soutient les deux grévistes de la faim et leurs camarades qui luttent contre ce licenciement. Il appelle à l'unité CGT-CFDT, au soutien des autres entreprises du bassin, à la popularisation de la lutte la plus large possible. Seule, une action unitaire pourra imposer la réintégration.



PRISON DE FRESNES DE LA SUSPICION PERMANENTE... AU LICENCIEMENT

envers un magistrat de l'administration centrale.

Françoise ne lui a fait part que de sa désapprobation pour ses propos racistes lors d'une commission de reclassement.

« Le 30 / 01 / 81, profitant d'une réunion de travail au CNO, vous avez fait lecture publique de documents confidentiels émanant de dossiers personnels. »

En fait ces documents administratifs sont des lettres de délation rédigées à la demande de la direction par des membres du personnel, concernant deux psychologues licenciés en 80 et dont Françoise assura la défense syndicale.

NV

LA ROCHE SUR YON BIDERMAN AU DESSUS DES LOIS

Les 139 licenciements chez Big-Chief, proposés par Biderman, avaient été refusés par la direction départementale du Travail le 24 décembre 1980, mais étaient acceptés le 19 février 1981 par Mattéoli, ministre du Travail. Le 19 mars 1981, les syndicats CGT et CFDT présentaient un recours devant le tribunal administratif; selon eux, le ministre avait commis une erreur de droit puisque les heures supplémentaires n'avaient pas cessé depuis l'annonce des

licenciements et que les difficultés financières n'étaient pas visibles au niveau du « groupe » Biderman. Les arguments des syndicats ont été reconnus valables, les 139 licenciements ne sont pas justifiés sur les deux unités de la Roche-sur-Yon et de la Caillière. Mais Biderman refuse de se soumettre, il maintient envers et contre tout les 139 licenciements.

Les syndicats ont fait appel au tribunal prud'homal pour un jugement en référé.

LILLE-TEXTILE

L'UNION REGIONALE HACUITEX ORGANISE L'ACTION

Dans le cadre de la semaine nationale d'action dans le textile, l'Union régionale Hacuitex tenait une conférence de presse ce lundi 13 avril.

Dans un premier temps, le représentant de l'Union régionale commentait le dossier, remis aux journalistes et qui fera l'objet d'un « livre blanc », envoyé à tous les responsables politiques et contenant les analyses et les positions de la CFDT sur les problèmes du textile et de l'habillement.

La CFDT rappelait que depuis 1970, ce sont quelque 1 million d'emplois qui ont disparu dans la CEE, montrant par là que la crise, contrairement aux affirmations du patronat, n'a rien de conjoncturel et ce n'est pas la visite et les propositions de Giscard venu en automne dans le Nord qui ont changé grand chose. Son plan prévoyait des aides au textile du Nord, or les critères d'aide sont parlants.

Ne peuvent être aidés que les entreprises les plus performantes avec des résultats supérieurs à la moyenne nationale, s'orientant vers l'intégration totale, notamment la distribution, dans ce cas les taux d'intérêt iront de 8 à 11% contre 15 à 25% normalement avec en plus un report de remboursement de 3 ans. Bref, pour une entreprise « riche », quelle action juteuse!

C'est d'ailleurs ce dont ont bénéficié les frères Willot notamment et Mulliez.

Dans le cadre de cette semaine nationale d'action, l'Union régionale Hacuitex prévoit:

— la sensibilisation de la population par des panneaux au centre de Lille, informant de la situation dans le textile et rendant compte de la position de la CFDT,

— la diffusion de 5 000 lettres ouvertes, 30 000 dans le Pas-de-Calais,

— un appel à des débrayages d'une heure à plusieurs heures d'arrêt pour le 13 avril dans plusieurs entreprises,

— le lancement d'un questionnaire d'enquête sur les

revendications.

Cette conférence de presse était aussi l'occasion de faire le point sur la situation à Wallart-frères, filiale à 100% de DMC, et qui annonçait le jeudi 8 avril, lors d'un Comité central d'entreprise, sa décision de fermer. Cette entreprise, la plus vieille entreprise textile lilloise, produit des fils de bonneterie, etc... Elle emploie quelques 500 ouvrières et ouvriers. Le motif officiel invoqué est un déficit d'exploitation de 6 millions de francs. Le plan prévoit le reclassement de 250 ouvriers à l'usine Leblan, 100 autres à DMC. Il resterait donc 145 personnes dont on ne sait rien.

Parallèlement, 100 personnes employées à Delsalle Temet seraient également réemployées chez Leblan.

Cela appelle plusieurs remarques: d'une part cela traduit la volonté de DMC de se désengager d'un type de production. En effet, le motif officiel ne tient guère quand on sait que DMC s'apprete à utiliser quelques 40 à 50 millions pour licencier. Quand on sait aussi qu'elle ne fait aucun investissement depuis 76, en fait DMC désire se désengager pour se diriger vers l'impression. D'autre part, il apparaît que la volonté du patronat du textile soit de concentrer toute la production de fileterie dans une seule grosse unité: Leblan. Mais là aussi, le syndicat est sceptique sur les possibilités de reclassement à Leblan, qui avait annoncé 400 licenciements voilà 2 ans. Il semble donc qu'à la faveur de cette concentration, une aide financière soit demandée au gouvernement. Ainsi donc, le but est double. Premièrement, concentrer, restructurer. Deuxièmement, le faire en plus avec l'aide de l'Etat. Au passage, la CFDT dénonce également les méthodes patronales de DMC qui le 2 avril précisait par lettre que les problèmes d'emploi ne concernaient pas les fileteries de DMC Lotz

et qui le 3 avril annonçait au cours d'un Comité central d'entreprise, la fermeture de Wallart. Jusqu'à aujourd'hui, la direction refuse de discuter des véritables problèmes avec les syndicats. Avec cette restructuration, on voit se profiler le projet du patronat du textile lillois visant à créer à côté de grandes unités, une constellation de petites entreprises de sous-traitance totalement dépendantes.

Jeudi 16 avril, des réunions syndicales et intersyndicales se sont tenues pour déterminer les formes d'action en ce qui concerne l'usine Wallart. D'ores et déjà, il semble bien que pour la CFDT, la seule revendication possible face à des reclassements plus qu'aléatoires soit le maintien de l'emploi sur place.

Correspondante Nord

Laura DELMON

POMPIERS MONTPELLIER RIPOSTE A LA REPRESSION ANTI CGT



A l'appel national de leur syndicat CGT, plus de 60 délégations de pompiers de toute la France mais aussi de la Corse ont répondu présentes à Montpellier le 1er avril. Le syndicat CGT des municipaux avait appelé à une grève de 24 heures; on notait dans le cortège les pompiers de Lyon où la CFDT était présente, de même qu'était présente et avait appelé au rassemblement la CFDT des municipaux de Montpellier. Il faut dire que l'attaque est de taille, puisque Roger Taffine, l'adjoint-chef pompier qui passait ce jour-là en conseil de discipline pour de soi-disant négligences, est aussi secrétaire général national du Syndicat CGT des sapeurs-pompiers. Quant à l'attaquant, il n'est rien moins que le maire de Montpellier: M. Frèche (PS). Survenant après la longue grève des bus de la ville où il s'est révélé être un patron de choc, son acharnement dans cette affaire donne tout crédit à l'argument de la CGT selon lequel Frèche voulait casser la CGT. Ce qui fait dire au secrétaire régional CGT du Languedoc-Roussillon: « Ici, la solida-

rité ce n'est pas un vain mot et à la CGT qui s'y frotte s'y pique... ». Le piquant était de taille puisque plus de 2000 manifestants dont 7 à 800 pompiers ont défilé dans les rues de Montpellier et grand nombre ont attendu la fin de la délibération du conseil de discipline qui a duré 6 heures. Le rapport de force, favorable à la CGT et la proximité des élections présidentielles ont contraint le maire à ne pas prendre de décision et à demander un complément d'enquête.

Une autre affaire vient de se terminer de la même manière: à l'hôpital psychiatrique de la Colombière, un patient s'est suicidé alors qu'il n'y avait qu'une seule infirmière de service. La direction voudrait rendre Rosita Gébert, militante CGT, responsable de cet accident. Après l'avoir menacée de licenciement, la direction a dû reculer face à la mobilisation de la CGT, et c'est faute d'arguments que le conseil de discipline a reporté sa décision.

Correspondante
Montpellier

LITTERATURE

AUTEUR DE «MINUIT»

MAO DUN N'EST PLUS

Nous comptons vous présenter dans ce numéro «L'arc-en-ciel» dernier roman du grand écrivain chinois Mao Dun à être traduit en français. Mais c'est de toute son œuvre dont il faudrait parler ici, puisqu'il vient de s'éteindre à 85 ans. Il comptait parmi les plus célèbres écrivains chinois. Ecrivain, il a produit des romans, des nouvelles, des essais, des articles. Il a aussi traduit les écrivains européens en chinois. Il a sa place aux côtés des plus grands : Gorki, Ostrovski et Lao She. Mao Dun était rédacteur en chef de *Littérature chinoise* et président de l'Association des écrivains chinois. «Je suis devenu un écrivain parce que je n'ai pas pu devenir un révolutionnaire professionnel» disait-il voici trois ans lors d'une interview. Sa plume, il l'a toujours mise au service du Parti communiste chinois dont il fit partie dès 1921 à Shanghai.

«Minuit» considéré comme une des œuvres les plus importantes de la littérature chinoise constitue une grande fresque du début des années 30. Mao Dun, dans un roman dont l'ampleur évoque Tolstoï ou Balzac, décrit les bouleversements et les contradictions sociales qui agitaient alors la Chine. C'était la guerre civile entre diverses fractions du Kuomintang, la crise économique et ses répercussions en Chine, les bourgeois nationaux qui, au bord de la faillite, pressurent les ouvriers, les grèves ouvrières, mais aussi les insurrections armées des paysans sous la direction du Parti communiste. Un roman dont le héros implicite est la révolution.

Dans «L'arc-en-ciel» qui vient d'être récemment traduit en français, Mao Dun dépeint l'itinéraire d'une jeune femme de milieu bourgeois qui se liera au jeune mouvement révolutionnaire et participera au Mouvement de Mai 1925. Dans «Les vers à soie du printemps» au moyen de nouvelles, il évoque l'attitude des différentes couches de la société chinoise face à l'invasion japonaise.

Mais qui mieux que Suzanne Bernard pouvait nous parler de Mao Dun. Ecrivain, elle est l'auteur du «Temps des cigales» et de «Rencontre avec un paysan révolutionnaire». A plusieurs reprises, elle a rencontré Mao Dun, notamment pour un entretien publié dans les N° 2 et 3 de *Littérature chinoise* de l'année 1979. Dans une lettre adressée à notre journal, elle évoque le grand écrivain révolutionnaire.



UNE LETTRE DE SUZANNE BERNARD

Beijing, le 2 avril 1981

Chers camarades,

La Chine — et tous les écrivains progressistes du monde — viennent de perdre Mao Dun, un des grands maîtres de la littérature chinoise. Il est mort, à Beijing, le 27 mars dernier, à l'âge de 85 ans.

Il était le rédacteur en chef de la revue «Littérature chinoise» à laquelle je travaille depuis plus de trois ans. J'avais eu l'honneur et la joie de le rencontrer à plusieurs reprises, et de réaliser avec lui des entretiens au magnétophone, sur son œuvre passée et présente, ses projets, ce qu'il pensait de la littérature chinoise actuelle, etc. J'avais été alors très frappée par la vivacité de son esprit, absolument étincelant malgré son âge, et aussi par l'ardeur vraiment «juvénile» qui l'animait... Il n'a pas eu le temps d'achever son œuvre, ses «Mémoires». Quel dommage! Notre contact avait été simple, direct, sincère, chaleureux.

Il a fait don de 250000 yuans de droits d'auteur à l'Association des écrivains chinois, dont il était le président. Un prix va être fondé, qui portera son nom, et qui couronnera, chaque année, les meilleurs romans chinois.

Le 14 mars dernier, Mao Dun (né Shen Yanbing) a écrit une lettre au Comité central du PCC, dont voici les termes :

«Chers camarades, je sais que je suis perdu, mais en ce dernier moment, mon cœur va vers vous. Toute ma vie, j'ai tendu vers l'idéal du communisme, et lutté pour sa réalisation. Je prie le Comité central d'examiner, après ma mort, tout ce que j'ai fait, que ce soient mes mérites et mes erreurs, mon côté positif et mon côté négatif, et cela d'après les règles de conduite d'un membre du Parti communiste. Si je pouvais être admis à titre posthume dans le glorieux Parti communiste chinois, ce serait le plus grand honneur de ma vie.»

Le Comité central du PCC vient de le reconnaître pour membre du PCC, à partir de 1921, date à laquelle Mao Dun avait adhéré au PCC, à Shanghai. «Depuis 1928, quoiqu'il n'ait plus de relations avec l'organisation du parti, il s'est toujours livré au travail culturel révolutionnaire sous la direction du parti et a œuvré toute sa vie à la libération du peuple chinois et à l'édification socialiste, apportant une contribution remarquable au mouvement de la littérature moderne de la Chine (...).» (Texte de la décision du PCC).

C'était un grand marxiste, et un vrai communiste! De tout cœur avec vous...



Mao Dun aux côtés de Suzanne Bernard.

Ouvrages disponibles : «Minuit» Ed. de Pékin — 24,00 Frs. «Les vers à soie du printemps» Ed. de Pékin — 15,00 Frs. «L'arc-en-ciel» Ed. L'Acropole. 70,00 F.

«LE DERNIER DE L'EMPIRE» DE SEMBENE OUSMANE

Jean Mignane, président de la République du Sénégal, théoricien de l'*Authénégro-africanité*, défenseur de l'Afrique et à qui l'Etat français a remis ses plus hautes distinctions... a disparu... Daouada, le premier ministre et qui est son dauphin et qui est son dauphin doit lui succéder... Dès les premières pages du dernier roman de Sembene Ousmane «Le dernier de l'empire» s'établit le parallèle avec l'ex-président Senghor, auteur du concept de la négritude et qui fin 1980 a «volontairement» quitté le pouvoir pour le remettre aux mains de son dauphin Abdou Diouf.

Comme avec ses précédents romans : «Xala», «Les bouts de bois de Dieu», «L'Harmattan», «Le mandat», Sembene Ousmane est en prise directe avec la réalité et cet ouvrage constitue un virulent réquisitoire contre le néo-colonialisme, en même temps qu'une interrogation sur l'indépendance économique des pays d'Afrique.

Comme une ombre, Adolphe, le conseiller français, veille aux intérêts de... la France, en liaison étroite avec l'ambassadeur Jean de Savorgnan qui après avis de l'Elysée admet que Daouada fera un bon président, garant des «liens d'amitié et de coopération entre les deux pays».

Mais la deuxième génération de l'indépendance est divisée et une opposition s'organise très vite accusant l'autre fraction de corruption. Seul le doyen, Cheikh Tidiane, vieux compagnon de Mignane s'écarte de toutes ces manœuvres et veut, au terme d'une lente prise

de conscience, raisonner en Africain.

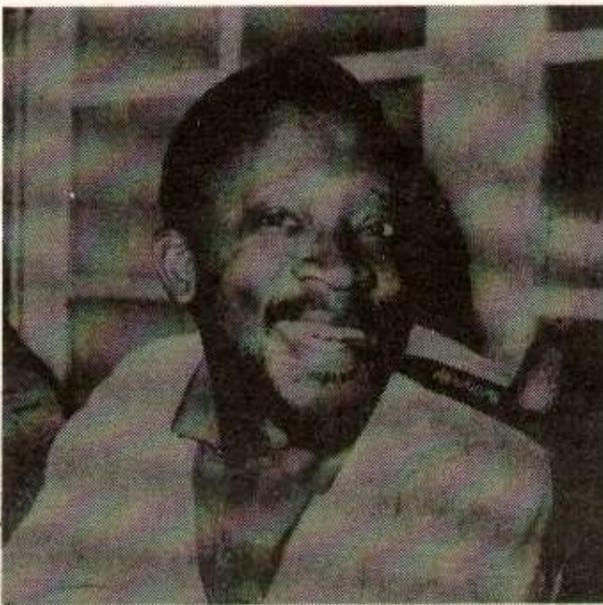
La soudaine prise de pouvoir par un groupe de militaires met fin aux rivalités. L'armée française qui est déjà intervenue au Zaïre, en Centrafrique, va-t-elle intervenir? L'ordre d'intervention sera annulé au dernier moment, les militaires garantissant les biens et les personnes.

Jean Mignane qui avait organisé sa «disparition», part en exil en France, «son pays» où il possède une ou deux villas. C'est d'ailleurs en accord avec le gouvernement français que cette mascarade avait été organisée. Mignane ayant conduit l'économie de son pays à la faillite.

«Le dernier de l'empire» dit les choses brutalement et l'avertissement qui affirme que «tout lien avec des personnes ayant réellement existé n'est que pure coïncidence», est lourd d'ironie.

Il s'agit quasiment de l'autopsie du régime de Senghor qui en 20 ans de règne a ruiné l'économie nationale, renforcé la dépendance vis-à-vis de la France et des pays impérialistes. Nombre d'ouvriers, de paysans, de lycéens sont tombés sous les balles de la police du régime mis en place par Senghor. Régime à propos duquel le «président désigné», Abdou Diouf, a déclaré lors de son investiture : «J'assumerai la continuité de l'action du président Senghor et je conduirai les changements en maintenant les acquis.»

«Le dernier de l'empire» Ed. L'Harmattan — Présence africaine. 88,00 francs les 2 tomes.



Sembene Ousmane

Les prix signalés sont ceux pratiqués à la librairie Les Herbes sauvages, 70, rue de Belleville 75020 Paris. (Métro Pyrénées ou Belleville).

Par correspondance : Livres services, 24, rue Philippe de Girard, 75010 Paris. Libellez les chèques à l'ordre des Herbes sauvages. Participation aux frais de port : 5,00 francs pour un livre. 10% jusqu'à 100,00 francs, 5% au-dessus. Tout trop perçu sera remboursé.

LIVRE
CINÉMAS DU MAGHREB
Samédi 4 avril, 5000 manifestants démontraient en défilant de Barbès à Nation, qu'ils n'entendaient pas laisser sans réponse la campagne raciste étisée par les récentes déclarations de Giscard sur les travailleurs immigrés. Les travailleurs immigrés originaires du Maghreb semblent les premiers visés par cette campagne. S'ils font partie intégrante de la classe ouvrière en France, ils sont aussi les représentants en France de leurs pays d'origine, les ambassadeurs du Tiers Monde. Le cinéma de ces pays et de ces peuples bien que longtemps étouffé par le colonialisme, prend actuellement son essor. Pensez s'il a des choses à dire, à montrer, à raconter, au sortir de la longue nuit du colonialisme. Sur la conquête coloniale, la spoliation des terres, puis sur la lutte du peuple algérien pour son indépendance, nous ne connaissons en France que les films les plus célèbres comme «Chroniques des années de braise», «Les déracinés», «L'opium et le bâton», «Noua». Dans «Le charbonnier», Mohamed Bouamari évoque les bouleversements opérés par l'édification et la modernisation de l'économie après l'indépendance. Dans «Leïla et les autres», il est question du choc entre les idées ancestrales et les aspirations des femmes algériennes après l'indépendance. Le cinéma tunisien bien que moins développé que le cinéma algérien, est néanmoins très divers et très riche. Emigration, liberté de la femme, chômage, écartèlement culturel, il évoque tous les thèmes propres aux pays du Tiers Monde anciennement colonisés: «Sejnane» sur la situation en 1952 au moment des grèves dans les mines de phosphate. «Les enfants de l'ennui» sur la lutte pour la contraception et le planning familial dans un village de mineurs du sud. Le cinéma tunisien, c'est aussi «Le pays de Tarrarani» film en trois sketches très désopilants, et «Aziza». «Le soleil des hyènes» enfin, décrit l'implantation d'un club de vacances dans un village de pêcheurs. Le cinéma marocain, avec «Mille et une mains» décrit la surexploitation de la main d'œuvre qu'entraîne la fabrication des fameux tapis marocains. C'est un cinéma aux thèmes moins affirmés: que Férid Boughédir (cinéaste) définit ainsi: «Le cinéma marocain ou la plainte silencieuse». Les 3 cinémas du Maghreb totalisent 120 films dont plusieurs sur la condition de l'immigré vue de son propre pays. Ce dossier est composé d'interviews, de critiques de films et de fiches très documentées et les moyens de se les procurer. La lecture de cet ouvrage nous apprend beaucoup sur le cinéma, la culture, mais aussi l'histoire et tous les problèmes actuels que connaissent ces pays du Tiers Monde. LC
En vente à la librairie Les Herbes sauvages.
Prix : 30,00 francs.

SALVADOR

Quand les services secrets américains fabriquent des pièces à conviction

Sans crainte de se déconsidérer un peu plus aux yeux de l'opinion démocratique, les USA viennent d'affirmer que la junte militaire du Salvador n'est pour rien dans le récent massacre qui a fait plusieurs dizaines de morts dans ce pays. Pire : le Pentagone entend élargir son soutien à la junte, présentée comme un gouvernement centriste.

Au même moment, à Paris, la Ligue internationale pour le droit des peuples organisait une conférence de presse pour rendre public et critiquer le fameux « Livre blanc » américain contenant, paraît-il, les « preuves irréfutables » de la livraison d'armes soviétiques aux forces populaires salvadoriennes en lutte contre la dictature.

Les organisateurs de cette conférence soulignaient d'abord le fait étonnant que ces documents « si convainquants » n'aient jamais été rendus publics par le gouvernement américain, ainsi que leur incroyable difficulté pour s'en procurer un exemplaire.

Une fois en possession de ce livre, ils se sont livrés à un minutieux travail d'analyse, de comparaison entre l'original espagnol et la traduction américaine et de confrontation des divers documents entre eux. De ce long travail, il ressort que le gouvernement américain a purement et simplement trafiqué ces documents. Et ce de deux manières :

une partie des documents en espagnol semble authentique, mais la traduction américaine est truquée : suppression de paragraphes ou au contraire rajouts, trucage de chiffres, trucages d'extraits, mélange dans les dates, etc...

L'autre partie des documents en espagnol semble entièrement inventée, comme le montrent plusieurs erreurs grossières. Par exemple, cette lettre attribuée à une dirigeante de l'Organisation populaire salvadorienne ERP, qui se termine par la devise d'une... autre organisation.

A cela, il faut ajouter qu'aucune précision sur les dates, les lieux, la source et l'origine de ces documents n'est apportée par le « Livre blanc ». Ce qui en rend pour le moins suspecte l'authenticité.

Edmond Jouve, l'un des organisateurs de la conférence, ajoutait que l'ancien agent de la CIA, Philip Agee, était lui aussi parvenu à la conclusion « que les inexactitudes, les confessions de faux documents, les faux témoignages figurant dans le "livre blanc" n'en font guère plus qu'un vil exercice de propagande, surtout pour

ce qui a trait à la prétendue fourniture d'armes à la guérilla par l'URSS et Cuba. » Et même la CIA « paraît considérer ce document avec suspicion », estimant qu'il n'y a pas de « preuves tangibles suffisantes ».

Enfin, et même si cela n'est pas une preuve pour le gouvernement américain, n'oublions pas que le front réunissant toutes les organisations politiques et de masse salvadoriennes a démenti formellement avoir reçu des armes de Moscou.

En définitive, ce qui ressort de cette entreprise de falsification, c'est la volonté de l'impérialisme américain de légitimer sa propre intervention, elle irréfutable, dans les affaires intérieures du peuple du Salvador. Sans l'aide matérielle, militaire et politique des USA à la junte, il y a longtemps que le peuple aurait renversé ses bourreaux. Comme l'URSS a justifié son invasion de l'Afghanistan en prétendant que ce pays était en butte à la menace américaine, les USA entendent aujourd'hui présenter leur intervention au Salvador comme une réponse à la pénétration soviéto-cubaine dans ce pays. Car telle est bien la logique des deux superpuissances : massacrons les peuples du Tiers Monde en lutte pour leur libération, comme ça au moins ils ne tomberont pas dans l'autre camp.

Enfin, le « Livre blanc » illustre, comme l'indiquait E. Jouve, « le récent changement de politique des Etats-Unis à l'égard du Tiers Monde. Ce document s'inscrit dans la tentative menée en vue de réhabiliter la contre-insurrection en tant qu'instrument légitime des militaires (...). M. Alexander Haig n'a-t-il pas dit, le 28 janvier 1981 que le terrorisme international remplacerait les droits de l'homme dans ses préoccupations ? »

Claude LIRIA

POURQUOI LE SILENCE SUR LA FAMINE AUX COMORES ?

Il ne se passe pratiquement pas de semaine sans que la radio et la télévision ne fassent un reportage sur une famine ici ou là, dans un pays du Tiers Monde. Mais, curieusement, on prend toujours bien soin de choisir des pays où la responsabilité de l'impérialisme français n'est pas trop immédiate ni trop voyante : ce fut le cas avec le Cambodge en 1980, envahi par l'armée vietnamienne, puis l'Ouganda et l'Ethiopie.

Mais pourquoi le silence sur la situation catastrophique aux Comores, ancienne colonie française mais toujours dans la même situation de dépendance vis-à-vis de la France ?

Souhaite-t-on éviter de voir l'impérialisme français mis en accusation ? Ou laisse-t-on les choses se dégrader volontairement jusqu'au jour où le gouvernement comorien n'aura plus d'autre solution que de se tourner vers Paris qui s'empressera alors de fournir « généreusement » une aide nullement désintéressée ? Un moyen comme un autre de resserrer l'étau du pillage et de la domination néo-coloniale...

Nous publions ci-dessous, le communiqué du Comité exécutif de l'Association des stagiaires et étudiants des Comores sur la famine :

« Depuis déjà plusieurs jours, nous parvenons de l'intérieur des Comores, plusieurs informations concordantes sur l'existence d'une famine dans la région de Nioumakélé dans l'île de Dzuwani (Anjouan), une des îles de la République fédérale islamique des Comores. On parle déjà de plus d'une dizaine de morts dans le seul village de Mramani. Mais contrairement à toute attente, le gouvernement d'Ahmed Abdallah garde un silence méprisant sur cette grave affaire, ne se donnant même pas la peine de démentir ces informations. Attitude embarrassée d'un régime de plus en plus contesté, y compris dans ses propres rangs, ou tentative criminelle d'Ahmed Abdallah et de ses hommes d'ajouter à la longue liste de leurs forfaitures la disparition d'une région fort peuplée de notre pays ?

La question à toutes les raisons d'être posée, tant les informations se précipitent :

— c'est depuis le mois de février que de véritables pluies torrentielles s'abattent sur les Comores, en particulier Dzuwani (Anjouan). (la saison chaude, humide et pluvieuse, période de cyclone, va de novembre à mai), détruisant toutes les récoltes et provoquant de véritables inondations.

« C'est donc à la suite de ces fortes pluies qu'une véritable disette frappa toute la région de Nioumakélé, accompagnée d'épidémies de malaria, etc... Une dizaine de morts ont été dénombrés au village de Mramani.

— suite à ces inondations, le commissaire à l'agricultu-

re au gouvernement de Dzuwani, le dénommé Sayindou, originaire de cette région, a été arrêté pour avoir protesté contre le silence du gouvernement d'Anjouan et l'absence de toute réaction du gouvernement fédéral d'Ahmed Abdallah.

Conséquences de cela, c'est l'existence de toute une région qui est menacée.

Le Comité exécutif de l'Association des stagiaires et étudiants des Comores tient par ce communiqué à :

1 — alerter l'opinion internationale et l'appeler à sommer le gouvernement d'Ahmed Abdallah à rompre le silence et à dire la vérité sur ce qui se passe dans le Nioumakélé afin que l'aide à cette région sinistrée puisse être organisée.

2 — s'incliner devant la mémoire de toutes les victimes et à dénoncer l'attitude criminelle des autorités de la République fédérale islamique des Comores.

Le CE de l'ASEC
le 31 mars 1981

COREE

Ce qu'Antenne 2 a oublié ...

Vendredi 10 avril, sur votre petit écran, vous avez pu suivre un reportage en direct de Corée du sud. Drôle d'information « objective » que celle-là : on voyait des ouvriers chanter le matin en hymne à la gloire de leur patron. « Des ouvriers bien dociles » avez-vous pensé. Mais le commentaire du journaliste oubliait de vous dire que ces mêmes ouvriers, il y a un an, descendaient dans les rues pour réclamer la démocratie ; le commentaire oubliait de nous dire que tous les droits politiques et syndicaux comme le droit de grève n'existent pas en Corée du Sud, que toutes les organisations politiques démocratiques sont interdites, que des milliers d'opposants sont en prison. Bien sûr, on vous parlait de Kim Dae Jung ce dirigeant démocrate jeté en prison, mais on le présentait sans autre explication, comme « l'adversaire » de l'actuel président.

Le reportage évoquait aussi les dernières élections présidentielles. Un pays bien démocratique, non, puisqu'il y a des élections ? On oubliait seulement de vous dire qu'il n'y avait pas de concurrent présentant une option démocratique, puisqu'ils sont tous en prison, en liberté surveillée ou privés des droits civiques.

Autre intoxication : la manière de présenter la Corée du Nord, agressive, toujours prête à envahir le sud, envoyant ses espions partout, construisant des souterrains pour infiltrer le sud, etc... On vous parlait même de Sud-coréens hachés en morceaux par des gardes-frontières nord-coréens ! L'armée sud-coréenne, on le

comprend devant de telles menaces (!), n'avait qu'un objectif : défendre la patrie contre l'invasion communiste. Mais les milliers de femmes, vieillards, étudiants passés à la baïonnette par les soldats sud-coréens sous commandement américain en mai 80 à Kwangju, étaient aussi sans doute des agents venus du nord ?

Sur le plan économique, on vous parlait de percée spectaculaire de ce pays et vous avez sans doute pensé qu'il réalisait un développement indépendant ? Mais ce qu'on ne vous a pas dit, c'est que les clefs de ce « développement » sont aux USA et au Japon, pas à Séoul.

Que dire enfin du silence sur les manœuvres militaires conjointes américano-sud-coréennes, aux mois de février et de mars ?

Que dire du silence sur la conférence mondiale pour la réunification de la Corée qui vient de se tenir à Alger ?

Que dire du silence sur les propositions faites par la Corée du Nord pour avancer vers la réunification ?

Que dire du silence sur les déclarations du dirigeant sud-coréen affirmant : « Il ne peut y avoir que confrontation avec le nord et une réunification pacifique n'est même pas à imaginer. » ?

Force est de conclure que notre télévision nationale entend présenter la Corée du Sud sous un jour pas trop mauvais, après la visite de notre ministre M. Poncet dans ce pays, et l'assurance donnée au dictateur que la France le soutiendra politiquement dans le monde. Une télévision aux ordres...

C.L.

«TRICONTINENTAL» REPARAIT

« Tricontinental » nouvelle série vient de paraître, dans la Petite collection Maspéro, après 10 ans d'interruption, et nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de lire ce premier numéro qui se fixe pour objectif, comme l'indique la préface, de « fournir une information de première main sur les problèmes et les luttes des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, en donnant en priorité, autant qu'il sera possible, la parole à ceux qui vivent ces problèmes et qui mènent ces luttes. »

Evoquant « le partage cynique du monde entre blocs », « la concurrence économique à l'échelle mondiale, qu'elle soit l'œuvre des grandes puissances ou des multinationales » qui « n'a fait qu'approfondir le développement du sous-développement : misère, famine, mort », la revue entend « faire entendre les voix qu'on a voulu étouffer » et combattre ainsi la tentation « de baisser

les bras » devant « la mesure du désastre » :

« Nous en connaissons trop, aujourd'hui, de ces militants déçus qui considèrent que la révolution les a fait cocus. C'est une épidémie. Pensent-ils guérir leur blessure romantique par la négation pure et simple ? Le monde continue d'exister sans eux. Et si son histoire est faite de boue, de sang et de merde, il n'est pourtant pas d'autre issue que de la regarder en face si l'on veut continuer à vivre avec les hommes, et pas seulement avec son écran de télévision ; pas d'autre issue que de lutter aux côtés de ceux qui restent décidés à ne pas considérer cette histoire-là comme la seule possible, comme une fatalité. Ils sont des centaines de millions qui ne peuvent se payer le luxe du désintérêt et du découragement. Ils feront le monde de toute façon. »

Au sommaire de ce premier numéro intitulé : « La France contre l'Afrique », une série d'articles démonte les mécanismes

de domination économique de l'Afrique par la France, impérialisme secondaire mais ô combien présent sur ce continent. D'autres articles insistent sur l'enjeu stratégique que représente l'Afrique, dans le contexte mondial de la rivalité des deux superpuissances.

René Dumont, Edmond Jouve, l'amiral Sanguinetti, Sophie Bessis etc... ont participé à la rédaction de ce numéro.

Et pour les lecteurs qui désirent approfondir l'analyse esquissée dans le dossier publié en pages centrales de *L'Humanité rouge*, nous conseillons vivement la lecture de l'article de Claude Meillassoux « Paysans africains et travailleurs immigrés : de la surexploitation au génocide par la faim » ainsi que le document de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France (UGTSF) sur le projet de barrage du fleuve Sénégal : « Fleuve Sénégal : une population menacée ».

C.L.

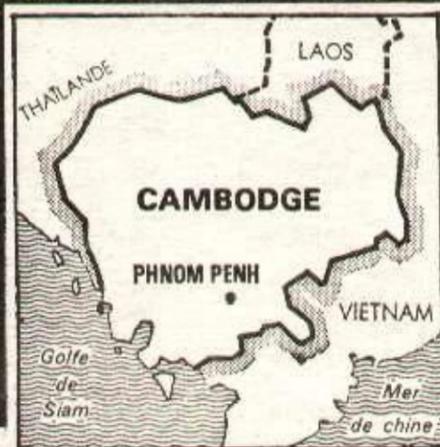
IRLANDE DU NORD UN PRISONNIER RÉPUBLICAIN ÉLU AU PARLEMENT BRITANNIQUE

Bobby Sands, militant de l'IRA, condamné à quatorze années de prison après avoir été arrêté lors d'une fusillade avec les troupes d'occupation britanniques, a été élu le 10 avril député au Parlement britannique.

Depuis le 1^{er} mars, Bobby Sands a entamé une grève de la faim « à mort » pour protester contre le revirement britannique sur la question du statut politique. Fin décembre dernier, après une grève de la faim qui avait duré près de deux mois, le gouvernement britannique avait promis le rétablissement du statut politique pour les prisonniers républicains ; quelques semaines plus tard, il revenait sur ses engagements. Aux côtés de Bobby Sands, il y a maintenant quatre autres grévistes de la faim ; ils seront sans doute rejoints d'ici peu dans l'action par d'autres prisonniers.

CAMBODGE

Les progrès de la résistance sur le terrain



Quel est le point de la situation militaire au Cambodge après plus de 2 ans d'occupation du pays par 200 000 soldats vietnamiens ?

Quel est l'état de l'armée vietnamienne, dans cette guerre que le peuple vietnamien n'a pas souhaitée ?

Quelle est l'attitude de la population cambodgienne à l'égard des patriotes cambodgiens du Kampuchea démocratique (appelés « *Khmers rouges* ») depuis la mise au point d'un large programme de front uni patriotique ?

Voilà les sujets abordés dans le compte-rendu de voyage de M. In Thadée, membre du « groupe Tiers Monde », après un séjour de 13 jours dans les maquis.

Nous en publions des extraits, ainsi que les cartes du Cambodge éditées par le Kampuchea démocratique et qui montrent l'évolution de la situation militaire en un an.

Claude LIRIA

« La presse ici ne parle guère des combats qui opposent quotidiennement les résistants aux Vietnamiens. Il n'en est pas de même de la radio thaïe par exemple. L'impression que l'on a parfois en France selon laquelle il ne se passerait rien sur le terrain est fautive. J'ai moi-même suivi de près la bataille d'O Sralao. Là, il a suffi d'une soixantaine de guérilleros pour mettre en fuite, après plusieurs jours de siège, un millier de soldats vietnamiens.

« Cette bataille est en modèle réduit ce qui se passe dans l'ensemble du pays : des petits groupes de combattants (de 10 hommes en général) harcèlent chaque jour l'ennemi. Quand la situation le permet, le terrain est soigneusement repéré, et plusieurs groupes se réunissent pour une opération importante. Du côté khmer, l'armement est en fait assez réduit : il reste des armes américaines datant de la dernière guerre, pour le reste les armes sont chinoises : le fameux AK 47, la mine « 69 », et les canons sans recul DK 80 et DK 75, les seules pièces d'artillerie de l'armée khmère. Qu'à cela ne tienne, la guérilla n'est coûteuse ni en hommes ni en armes.

« En principe le contrôle de territoires n'est pas encore le but recherché. Cependant, depuis un certain temps, il est arrivé que les Vietnamiens défaits à tel ou tel endroit, ne lancent aucune contre-attaque, ce fut le cas à O Sralao. Alors, de fait, la « zone libérée » (même s'il me semble n'avoir pas entendu beaucoup ce mot là-bas) commence à s'étendre.

« La situation de l'armée vietnamienne a bien changé. Ce n'est plus la glorieuse armée qui combattait jadis les Etats-Unis. Beaucoup d'hommes sont las et surtout, parmi les prisonniers que font les maquisards, de plus en plus nombreux sont les jeunes du Sud-Vietnam qui affirment avoir été enrôlés de force par des cadres nord-vietnamiens.

Ces jeunes pensent surtout à fuir en Thaïlande et leur combativité est très réduite. Dans les dernières heures de l'engagement à O Sralao, l'un de ces jeunes a été enchaîné à sa mitrailleuse par son chef, pour l'obliger à poursuivre le combat ! Les positions vietnamiennes tombées ces derniers temps ressemblent à des terriers : ce ne sont que des réseaux de tranchées profondes, tout se fait sous terre : repas, toilette, réunions, etc... Cela révèle l'insécurité dans laquelle sont les forces d'occupation.

« Par ailleurs, la population coopère avec les résistants :

C'est armés du programme du Front et de ces nouveaux textes de lois que les petits groupes de combattants, qui les ont étudiés de près, se présentent à la population des zones tenues par l'occupant. En 1979, la collaboration entre les résistants et des populations qui avaient souffert entre 1975 et 1978 s'avérait parfois difficile, même si ces populations subissaient maintenant le joug vietnamien. Sur ce point, tous les combattants que j'ai interrogés ainsi que M. Khieu Samphan, parlent d'un complet changement : même s'ils restent parfois méfiants et posent de nombreuses questions sur les nouvelles orientations du Kampuchea démocratique, toute la population collabore avec les résistants, en les cachant ou en les renseignant. Jusqu'aux gardes d'auto-défense et aux fonctionnaires du régime Heng Samrin dont M. Khieu Samphan parle comme d'une « *de nos forces souterraines* ».

« Et puis, M. Khieu Samphan ayant fait des offres répétées à d'autres leaders khmers à savoir, le prince Sihanouk, et M. Sonn Sann, il a convaincu pas mal de monde de son désintéressement et de celui des membres de son équipe. C'est le sentiment que j'ai eu en conversant avec un certain nombre d'anciens citadins. (...) »

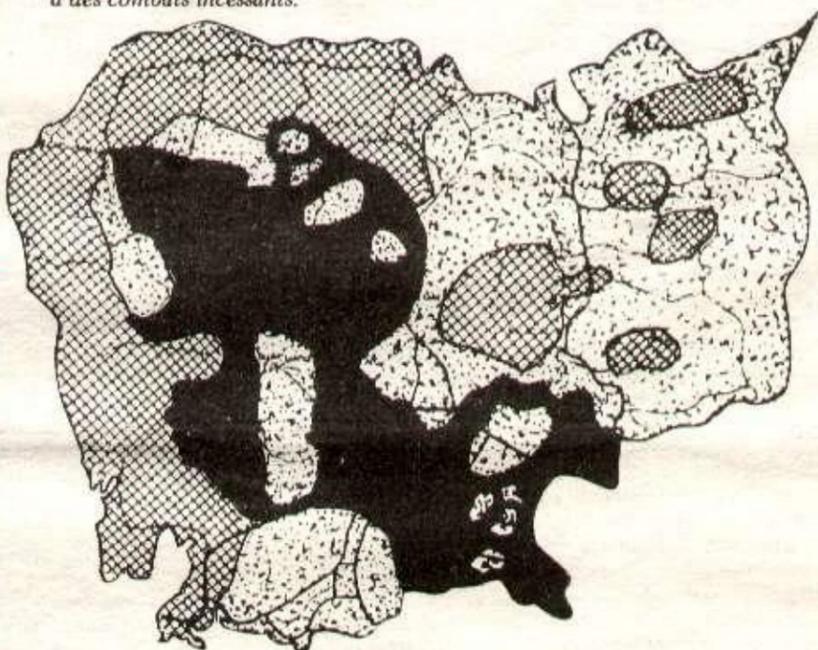
L'évolution de la situation militaire en 1 an

LA SITUATION MILITAIRE AU CAMBODGE, IL Y A UN AN, EN AVRIL 1980.

En noir : la zone entièrement contrôlée par l'armée vietnamienne, c'est-à-dire d'où les résistants cambodgiens sont absents.

En pointillé : les zones de guérilla où les résistants lancent de petites attaques contre les occupants.

En hachuré : les zones « chaudes » où les patriotes et occupants se livrent à des combats incessants.



LA SITUATION MILITAIRE AU CAMBODGE, ACTUELLEMENT.

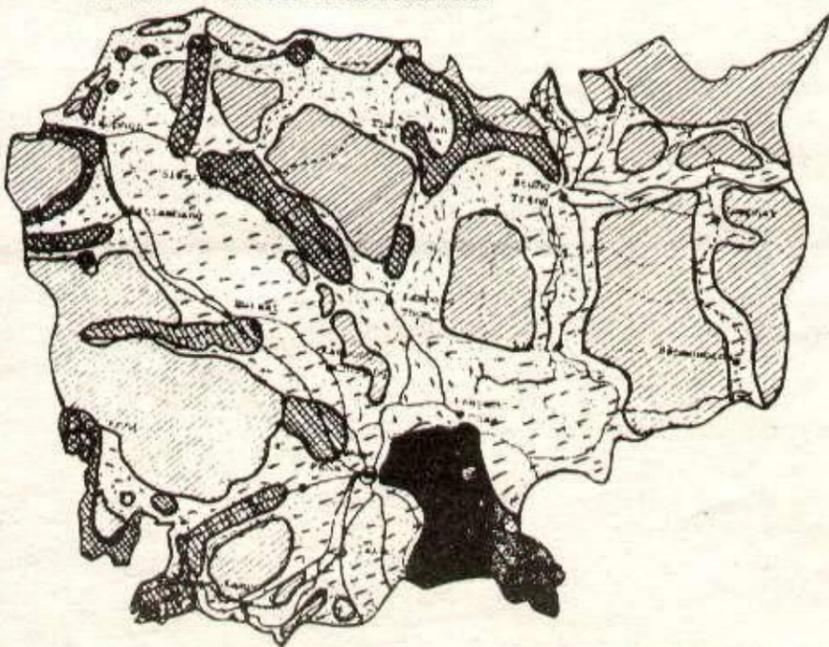
(Carte datant de février 1981)

En noir : la zone entièrement contrôlée par l'armée vietnamienne où les patriotes cambodgiens n'ont pas encore fait porter leurs coups. Comme on le constate, cette zone a considérablement diminué.

En hachuré : les zones sous contrôle du Kampuchea démocratique. Ces zones n'existaient pas il y a un an.

En pointillé : les zones de guérilla opposant armée vietnamienne encore largement présente et guérilleros cambodgiens.

En hachuré foncé : les zones « chaudes ».



La comparaison entre ces deux cartes semble donc confirmer les déclarations du journaliste de l'AFP envoyé au Cambodge, selon qui, « plus de la moitié du Cambodge est considérée comme "zone d'insécurité" par les autorités pro-vietnamiennes de Phnom-Penh. »

Même la capitale est l'objet de coups de main de la part des guérilleros cambodgiens.

Autre indice de l'affaiblissement de l'occupant vietnamien, l'URSS aurait doublé son aide à Hanoï.

A PROPOS DU LIBAN

Nouvelle crise au Liban avec les affrontements armés qui ont opposé, ces derniers jours, les milices d'extrême-droite phalangistes et les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion présentes dans le pays.

Il faut dire qu'il est bien difficile d'y voir clair, vu le faisceau de contradictions internes et externes qui se chevauchent : contradiction entre les phalangistes et l'armée syrienne, contradiction entre les phalangistes pro-Israéliens et les Palestiniens réfugiés au Liban, contradiction entre les Israéliens et les Palestiniens, contradictions entre les deux super-puissances, les USA soutenant Israël, l'URSS se présentant comme pro-Arabe et pro-Palestiniens, contradiction entre les différents pays arabes, contradiction entre le monde arabe et Israël, etc...

Néanmoins, c'est bien la question palestinienne qui reste au cœur du problème : chassés de leur patrie, la Palestine, par les sionistes, puis chassés de Jordanie où ils avaient dû se réfugier, les Palestiniens se heurtent aux phalangistes libanais (soutenus par Israël) qui n'en veulent pas non plus au Liban. Mais le peuple palestinien existe ! On ne peut pas faire comme s'il n'existait pas, à moins évidemment de lui faire subir un génocide intégral, ce que certains sionistes envisagent d'ailleurs sans fard.

Alors ? Seule la possibilité pour le peuple palestinien de recouvrer sa patrie jettera les bases d'un règlement des autres problèmes du Moyen-Orient. Une patrie réunissant Palestiniens et actuels habitants d'Israël, Musulmans et Juifs, sans distinction, une Palestine libre, laïque et démocratique.

A contrario, sans Palestine, pas de règlement possible au Liban ou ailleurs.

Voici ce que déclare à ce sujet dans un communiqué l'Association de solidarité franco-arabe : « La guerre civile du Liban n'a pas de motivation confessionnelle, elle est la conséquence directe du refus par Israël de tout règlement qui permette aux Palestiniens de recouvrer leurs droits nationaux dans leur pays et de créer un Etat souverain et indépendant. » Cette association se prononce également contre la proposition du gouvernement français d'envoyer des troupes des Nations Unies au Liban car cela « ne pourrait aboutir qu'à la partition totale du pays ». Ce qui semble être également l'opinion des pays arabes qui condamnent cette tentative « d'internationalisation » du conflit.

Enfin, on ne saurait passer sous silence les multiples raids de l'armée israélienne contre la population libanaise et palestinienne au sud du Liban, en violation totale de la souveraineté de ce pays.

MAI 68

... et ce fut la plus grande grève

On reparle de mai 68...

C'est le cas de la CGT, dans *La Vie ouvrière* de la première semaine d'avril. Elle en parle comme elle a parlé d'autres périodes importantes de notre Histoire (comme 1936 et 1945), dans le cadre d'une série d'articles intitulée « *Les yeux ouverts sur l'Histoire* ». Il est clair que cette série d'articles vise à appuyer les positions prises aujourd'hui par rapport aux élections présidentielles et ses conceptions actuelles sur le changement « *Après 1936 et 1945, la leçon de 1968 ne doit pas être perdue* » dit l'article qui parle du « *refus obstiné* (en 1968) de tout accord politique entre les forces intéressées au changement » et ajoute « *En 1972, on a pu croire après la signature du programme commun de la gauche que l'on avait enfin tiré les enseignements de mai-juin 1968* ». L'article conclut en annonçant une suite sur ce thème.

Mais pour tirer leçon d'un tel événement (et permettre au lecteur d'en juger) encore faut-il, 13 ans après, rappeler l'essentiel des faits. On ne peut certes les restituer tous ; mais l'article de la « *V.O.* » effectue un tri qui déforme la réalité de l'événement, en particulier sur le mouvement étudiant, les prémisses de la grande grève.

Parler de deux ouvriers tués par les CRS à Sochaux le 11 juin et ne pas mentionner le lycéen mort à Flins le 10 ou le jeune tué au pied d'une barricade à Paris le 24 mai, n'est-ce pas déformer la réalité ?

Présenter les faits, pas tous bien sûr, mais les principaux, en essayant de ne point en omettre : c'est le but de cet article, à propos du mouvement de mai 1968 dont l'explosion ébranla, il y a 13 ans, une société à laquelle de Gaulle, quelques mois plus tôt, avait garanti une année des plus calmes de son histoire !...

Le retour sur ces événements permet d'éclairer notamment un phénomène qui s'est spécialement manifesté en mai 1968 (quoique apparu dans les années précédentes) et qu'on rassemble généralement, dans sa diversité, sous le terme d'extrême-gauche, gauchisme dans le langage des dirigeants du PCF. Terme dont la CGT a dit (dans un numéro de 1978 du *Peuple* consacré à mai 68) qu'il avait pu masquer des aspirations

bien réelles des travailleurs.

Un coup de tonnerre dans un ciel serein ?

Mai 68, coup de tonnerre dans un ciel serein ?

Certes non. En voici quelques prémisses. D'abord dans la classe ouvrière :

Dès 1967, on assiste à un renouveau des grèves. Ainsi, chez Dassault à Bordeaux : en janvier-février, une lutte pour les salaires (la parité avec la région parisienne) face à laquelle Dassault commença par répondre par le lock-out et la répression et qui se termine le 20 février par la levée des sanctions et 5% d'augmentation.

Le 25 février, la Rodiaceta de Besançon est occupée contre les 4x8, les cadences, pour de meilleures conditions de travail. Le conflit s'étend, la semaine suivante, aux usines Rhodia de Lyon-Vaise et Péage-du-Roussillon.

Dans le même temps, à Berliet-Lyon, la direction répond aux mouvements des travailleurs par le lock-out et l'occupation de l'usine par les CRS.

En avril, 15 000 mineurs lorrains occupent pendant tout le mois le carreau des mines, contre le licenciement progressif de 10 000 mineurs !

Lutte également aux chantiers navals de St-Nazaire, avec grève de toute la ville en solidarité le 12 avril.

À l'automne 67, les travailleurs affrontent la police lors de manifestations au Mans et à Mulhouse.

En janvier 1968, la Savie à Caen se met en grève. Le 26, un affrontement avec les gardes mobiles fait 200 blessés dont 36 dans les forces de l'ordre. La grève s'étend aux autres usines de Caen : 15 000 grévistes le 30 janvier.

Dans la même période des grèves éclatent à Fougères, Quimper, Cherbourg, Boulogne. Les 5 usines de Redon sont en grève en mars et il y a affrontement avec la police.

Un mouvement étudiant en plein bouillonnement

Dans le milieu étudiant : L'anti-impérialisme est un ressort très important du mouvement étudiant, dans une période de montée des luttes de libération des peuples du Tiers Monde.

Il y a 6 mouvements noirs aux USA (les Black-panthers; Martin Luther King assassiné en avril 1968, après Malcolm X en février 1967). Il y a Cuba et Che Guevara, la Chine et la Révolution culturelle, sa recherche d'une voie originale pour édifier le socialisme. Il y a surtout le Vietnam et les USA intensifient leur guerre.

Le syndicat étudiant (l'UNEF) qui comptait 100 000 adhérents à la fin de la guerre d'Algérie en 1962, est en perte de vitesse mais a encore 45 000 adhérents.

Le PCF a créé, en 1956, une organisation d'étudiants : l'UEC



Après la fermeture de la Sorbonne, manifestations au Quartier Latin.



Le 13 mai, une partie de l'immense cortège à Paris.



Partout les usines occupées. Ici : Citroën.



De Gaulle va voir Massu et les troupes stationnées en Allemagne.



Chasse aux manifestants aux abords de Renault-Flins; le 10 juin, Gilles Tautin, lycéen de 17 ans, y trouvera la mort.

(Union des étudiants communistes). Cette organisation a connu très rapidement de graves crises. Son « *secteur lettres* » de Paris a animé pendant la guerre d'Algérie un front universitaire antifasciste qui s'opposait violemment aux groupes d'extrême-droite, à la police. Les militants reprochent au PCF sa « *mollasse* » dans le soutien au FLN. Le soutien du PCF à François Mitterrand en 1965 (élections présidentielles) est vivement critiqué. Surgissent d'autres désaccords. A propos du Vietnam, de nombreux étudiants de l'UEC mettent en avant le mot d'ordre « *FNL vaincre* » au lieu de celui du PCF : « *Paix au Vietnam* ».

En janvier 66, le parti dissout le « *secteur lettres* » de Paris (40% de l'UEC Paris) ainsi que d'autres en province. On peut dire qu'il crée ainsi la JCR, à l'origine de ce qui est aujourd'hui la LCR.

En octobre de la même année, il dissout le secteur lycée où domine des militants du MCFM, mouvement constitué par des membres du PCF exclus (eux-aussi) pour des désaccords concernant l'Algérie, le Vietnam, la Chine et la scission qui s'est produite dans le Mouvement communiste international, Mitterrand, la voie pour aller au socialisme... Le mois suivant, il exclut encore 600 membres de l'UEC (plusieurs secteurs parisiens restant, et des cercles de villes de province) qui refusent de diffuser un numéro du nouveau « *Clarté* » (le journal de l'UEC) attaquant la Chine. Ils constituent l'UJCM.

En 1967, des dizaines de ces militants, désireux de se lier à la classe ouvrière, vont travailler en usine.

Au printemps 1968, l'UEC n'est plus qu'une petite organisation (un groupuscule peut-on dire) n'ayant plus guère de prise sur le monde étudiant et son syndicat l'UNEF, le PCF encore moins !

A cette époque une vie politique intense anime les universités : — les manifestations de soutien au FNL vietnamien se multiplient, — les affrontements avec les commandos du mouvement d'extrême-droite « *Occident* » aussi, — les luttes à caractère revendicatif également, dans les cités universitaires par exemple, contre des règlements d'internat de collégiens.

Ainsi, à Nanterre, la police intervient contre une action de ce type le 21 mars ; le même jour un étudiant de Nanterre est arrêté suite à un attentat contre l'« *Américain-Express* ». Le lendemain 22, des étudiants occupent une salle du Conseil d'université : c'est le point de départ du Mouvement du 22 mars.

Face à ces activités, l'administration choisit la répression, tandis que le groupe « *Occident* » multiplie ses interventions : « *Tous nos militants sont mobilisés. D'ici une semaine, ils écraseront la vermine bolchévique.* » écrit-il dans un tract.

Le 2 mai, le doyen de Nanterre fait fermer et boucler la Faculté par la police, tandis que les locaux de l'UNEF-Sorbonne sont incendiés (une croix celtique signe cet attentat). Le lendemain, 3 mai, la

police investit la Sorbonne, puis tout le Quartier Latin où sont arrêtés pas moins de 600 étudiants qui participaient à la manifestation de protestation.

Quatre d'entre eux sont condamnés le 5 en flagrant délit à des peines de prison ferme.

Nous sommes en mai...

Les manifestations vont se succéder face à cette politique de force du pouvoir : 45 000 manifestants le 7 (la veille, il y a eu des centaines de blessés, 487 dans les rangs de la police) ; 30 000 manifestants le 8. Les manifestations se multiplient dans toute la France. Le 10, le ministre de l'Éducation nationale (un nommé Peyrefitte) s'oppose à la réouverture de la Sorbonne pourtant décidée la veille (et annoncée partout) par accord entre le recteur et l'UNEF.

Ce sera la nuit des barricades, la police attaquant les étudiants qui occupent le Quartier Latin et se défendent en édifiant des barricades. Bilan : des centaines de blessés, et une indignation générale.

Jusqu'à là, les étudiants sont restés seuls.

Et même, le 3 mai, Georges Marchais a consacré l'éditorial de *L'Humanité* à dénoncer l'action des groupuscules gauchistes.

C'est d'ailleurs pourquoi dans les manifestations des ces jours de mai, les milliers d'étudiants lancent souvent : « *nous sommes un groupuscule* ».

Ce n'est que le 11, après trois discussions successives et les derniers affrontements qu'une journée nationale de grève et de manifestation est appelée par l'UNEF, la CGT, la CFDT et la FEN pour le lundi 13 mai, dixième anniversaire de la prise de pouvoir par de Gaulle.

La classe ouvrière en action

Le 13 mai est marqué par d'immenses manifestations dans toute la France (800 000 manifestants à Paris). Le lendemain, des travailleurs restent en grève et occupent leurs usines. Leur nombre va croître à une vitesse vertigineuse : 3 100 le 14, 11 000 le 15, 75 000 le 16, 215 000 le 17, un million le 18 à midi, 2 millions le soir, 8 millions le 22 mai, 9 millions le 28 : plus de 8 millions pendant 10 jours, plus de 4 millions pendant 18 jours ! C'est la plus grande grève de notre Histoire.

La CGT (sans avoir jamais appelé à la grève générale) a décidé la mobilisation le 17 au soir.

Côté étudiant, le 11 mai à son retour d'un voyage en Iran et en Afghanistan, Pompidou (premier ministre) a entériné la défaite du gouvernement face aux étudiants : la Sorbonne est réouverte, les condamnations sont levées... On occupe les facultés. Une préoccupation importante est la jonction avec le mouvement ouvrier... Elle se fera, spontanément, dans les premiers jours. Bien plus difficilement par la suite.

Une nouvelle flambée de manifestations suit l'annonce de l'interdiction de séjour de Cohn-Bendit (le 22 mai). Ainsi, le 24, jour où de Gaulle tente de dénouer la crise en proposant d'en « *appeler au peuple* » par un référendum, un jeune homme de 26 ans (Philippe Mathérion) est tué au pied d'une barricade à Paris par un éclat de grenade.

Le lendemain commence les négociations de Grenelle dont les résultats présentés le 27 devant 10 000 travailleurs à Renault-Billancourt par Georges Séguy sont hués. Le même jour, 60 000 personnes rassemblées à Charley

espèrent trouver des réponses à leurs aspirations révolutionnaires... Mais les réponses n'existent pas.

Quant au discours de de Gaulle, il n'a rien réglé du tout : même l'organisation matérielle de son référendum paraît impossible !

La CGT appelle à des rassemblements et manifestations le 29 mai. Plusieurs centaines de milliers de personnes y participeront.

La contre-offensive gaulliste

Le 29, de Gaulle part en cachette en Allemagne à Baden-Baden pour s'assurer du soutien de l'armée commandée par Massu : soutien accordé avec comme contre-partie l'amnistie pour les membres de l'OAS, les groupes d'extrême-droite devant par ailleurs intégrer le SAC et autre CDR.

Le 30, de Gaulle tient un discours choc de contre-offensive, annonce la dissolution de l'Assemblée nationale tandis que des chars convergent ostensiblement vers la capitale. Ce même jour, les hommes de de Gaulle, les CDR, ont organisé une manifestation qui rassemble plusieurs centaines de milliers de personnes. D'autres auront lieu le 31 mai et la samedi 1^{er} juin, de bien moindre importance, en province.

La reprise s'amorce dans la semaine qui suit : reprise dans les arsenaux, les assurances, puis EDF, les Charbonnages, la SNCF, les PTT, la RATP, l'enseignement primaire. La force est de plus en plus souvent utilisée contre des grévistes : le 5 juin chez Lockheed à Beauvais, le 6 à Flins, le 9 au Creusot, le 11 chez Peugeot à Sochaux. A Flins, l'intervention policière du 6 ne permet pas la reprise le 7. Un meeting de 8 000 personnes tenu à l'écart se dirige vers l'usine. Les forces de l'ordre chargent avec une brutalité inouïe : cela va durer plusieurs jours pour tous ceux qui tenteront de venir apporter leur aide. Le 10 un jeune lycéen de 17 ans acculé à la Seine avec d'autres camarades, meurt noyé. L'indignation est énorme. Les CRS évacuent les lieux.

Au même moment, dans la nuit du 10 au 11 à Sochaux, les CRS violent un piquet de grève et évacuent la totalité des usines Peugeot. Les ouvriers affluent pour soutenir leurs camarades furieux de s'être fait expulser et qui édifient des barricades. En fin de matinée, des CRS tirent au pistolet mitrailleur pour se dégager. Jean Baylot, 24 ans est tué, un autre à la crâne défoncé et est dans le coma. Dans l'après-midi, un deuxième ouvrier, Henri Blanchet (49 ans) frappé par une grenade offensive, tombe d'un parapet et meurt le crâne ouvert dans sa chute. Les forces de l'ordre se retirent dans la soirée. L'usine restera fermée encore 10 jours.

Le lendemain, 12 juin, le Conseil des ministres ordonne la dissolution de 8 organisations « *d'extrême-gauche* » et décide d'interdire toute manifestation pendant la campagne électorale.

Il y a alors encore plus de 2 millions de grévistes. La décrue est lente même au-delà des élections, lors desquelles le camp gaulliste l'emporte largement.

Gilles CARPENTIER

Armand La confiance



Notre camarade Armand Perret-Liaudet a disparu. L'image qui nous restera de lui, ce sera celle d'un communiste sincère, avec ses insuffisances, certes, mais aussi avec ses qualités admirables acquises au long de plusieurs dizaines d'années de combat politique.

SE LIER AUX GENS

Bien qu'il soit toujours resté fort modeste sur cette expérience accumulée pendant longtemps, sa présence à la direction locale du parti a pesé d'un grand poids en y apportant à la fois un enthousiasme communicatif et un réalisme bien pesé.

S'il existe un fil conducteur, dans son long cheminement politique, c'est bien la confiance fondamentale dans le peuple, dans les travailleurs. Armand n'était pas un militant en chambre close, mais toujours soucieux de se lier aux gens, d'aller à leur rencontre. Dans sa cellule et dans le Comité de parti, il a pris constamment des initiatives pour entraîner les camarades sur le terrain, se mettre à l'écoute des travailleurs et défendre nos points de vue. Pour cela, il utilisait beaucoup notre journal, *L'Humanité rouge* : diffusion sur l'usine où travaillait sa cellule, diffusion sur le marché, porte à porte. Discussion avec ses amis, collègues de travail, ses anciens camarades, etc...

lui une vérité révélée mais une conception des choses vers laquelle il s'est dirigée à travers sa longue expérience militante. C'est ce qui fait qu'il a adhéré au marxisme non pas par une adhésion de façade mais par les enseignements qu'il a tirés de la vie elle-même. C'est ce qui fait que son action dans notre parti nous a si souvent aidés. Avec lui, on allait tout de suite à l'essentiel. Laisnant de côté les questions de personnes ou d'humeur, il analysait d'abord les choses, et les événements d'un point de vue politique. N'abandonnant jamais le point de vue de classe, il recherchait toujours où était l'intérêt des travailleurs et plus généralement du mouvement populaire, ensuite il appliquait la ligne du parti dans les conditions concrètes locales. De ce point de vue, il était très vigilant vis-à-vis des positions social-démocrates qui se développaient ici et là et qu'il critiquait déjà depuis longtemps (notamment sous sa forme de libéralisme).

Notre parti est jeune, dans sa composition, et la maturité de notre camarade nous a souvent guidés. En particulier, il avait le sens des responsabilités, ce qui n'est pas également partagé. Quand on prend une décision, après avoir analysé une situation, il faut aller jusqu'au bout dans l'accomplissement des tâches fixées. C'est une qualité indispensable pour un dirigeant que de suivre l'application des décisions et ne pas s'arrêter en chemin. Armand ne laissait jamais rien trainer, ou alors, si on suspendait un projet, il fallait expliquer pourquoi, pour les grandes comme pour les petites choses.

Notre camarade nous a quittés et nous avons une peine immense. Sa disparition fait comme un grand vide à nos côtés. Mais notre combat continue, l'exemple d'Armand est un encouragement formidable à poursuivre notre lutte pour le communisme.

LE STYLE DE TRAVAIL

Confiance dans le peuple. Adhésion profonde au marxisme, sont des traits marquants de notre camarade. Mais, il nous impressionnait aussi par son style de travail.

Son engagement était total, jamais il ne relâchait l'effort militant. La lutte de classe l'animait sans cesse et les difficultés de toute sorte ne le faisaient jamais caler. Il avait participé activement au soutien du peuple algérien pendant la guerre d'Algérie, puis au printemps révolutionnaire de mai 68 : la bourgeoisie ne l'avait pas épargné à cette époque (provocations, poursuites, menaces de mort, etc, etc...) et ne l'a pas oublié

ALLER A L'ESSENTIEL

L'espoir inébranlable qu'Armand manifestait dans l'avenir, même dans les temps difficiles d'aujourd'hui, prend source à la fois dans sa confiance dans les masses, mais aussi dans notre « *philosophie* » marxiste-léniniste. Le marxisme n'a pas été pour

depuis : il y a quelques mois encore, il était l'objet de fustige de la part de la police. Mais tout cela n'avait fait que développer sa volonté d'en finir avec le système bourgeois et c'est avec un acharnement ininterrompu qu'il militait dans nos rangs. Même le cancer qui le minait douloureusement n'a pu entamer sa volonté de lutter, quelle leçon de courage !

Son engagement politique total n'avait rien à voir avec un activisme désordonné. Armand était père de famille, il était très attentif à sa vie de famille et à l'éducation de ses deux fils. Il était aussi professeur et c'est avec beaucoup de soin qu'il préparait ses cours et veillait à la progression de ses élèves.

Notre parti est jeune, dans sa composition, et la maturité de notre camarade nous a souvent guidés. En particulier, il avait le sens des responsabilités, ce qui n'est pas également partagé. Quand on prend une décision, après avoir analysé une situation, il faut aller jusqu'au bout dans l'accomplissement des tâches fixées. C'est une qualité indispensable pour un dirigeant que de suivre l'application des décisions et ne pas s'arrêter en chemin. Armand ne laissait jamais rien trainer, ou alors, si on suspendait un projet, il fallait expliquer pourquoi, pour les grandes comme pour les petites choses.

Notre camarade nous a quittés et nous avons une peine immense. Sa disparition fait comme un grand vide à nos côtés. Mais notre combat continue, l'exemple d'Armand est un encouragement formidable à poursuivre notre lutte pour le communisme.

Témoignage d'un camarade de Lyon

Le 6 février 80, un jeune délégué CGT de Peugeot Sochaux, Philippe Marchau, 26 ans, était trouvé mort, une balle dans le cœur.

Par ce suicide, ce jeune militant actif, courageux, indomptable, portait une dernière attaque au système Peugeot qu'il avait combattu des années durant, et contre lequel il s'était brisé.

La presse, à l'époque, et notre journal en particulier, et la CGT avaient mis en lumière les responsabilités de Peugeot dans cette mort. Un coin du voile qui couvre les pratiques de Peugeot envers ses ouvriers avait été levé, découvrant les raffinements d'une discipline fasciste qu'on a du mal à imaginer dans notre pays. Militant dans une usine automobile d'Amérique latine, Philippe Marchau, sous la baguette de Videla ou de Pinochet? Non, tout près de nous, dans un des plus grands centres ouvriers de notre pays, à Sochaux!

La mort de Philippe accuse et Peugeot ne le tolère pas, qui décide d'attaquer le CGT en diffamation.

Etrange diffamation en effet. Après le long plaidoyer de M^e Lederman, preuve était faite que c'est bien au contraire la direction Peugeot qui devrait être accusée de diffamation quand elle ose prétendre pour sa défense, que Philippe Marchau était « un être fragile et instable, qui se mettait sans arrêt en situation d'être sanctionné... Est-ce qu'il ne le cherchait pas, ne le provoquait pas? On peut se le demander en fonction de son caractère particulier. »!

Mais quel homme, au contraire, pouvait subir sans en être brisé, les trois années de tortures morales que lui a imposées sa maîtrise pour l'obliger à partir?

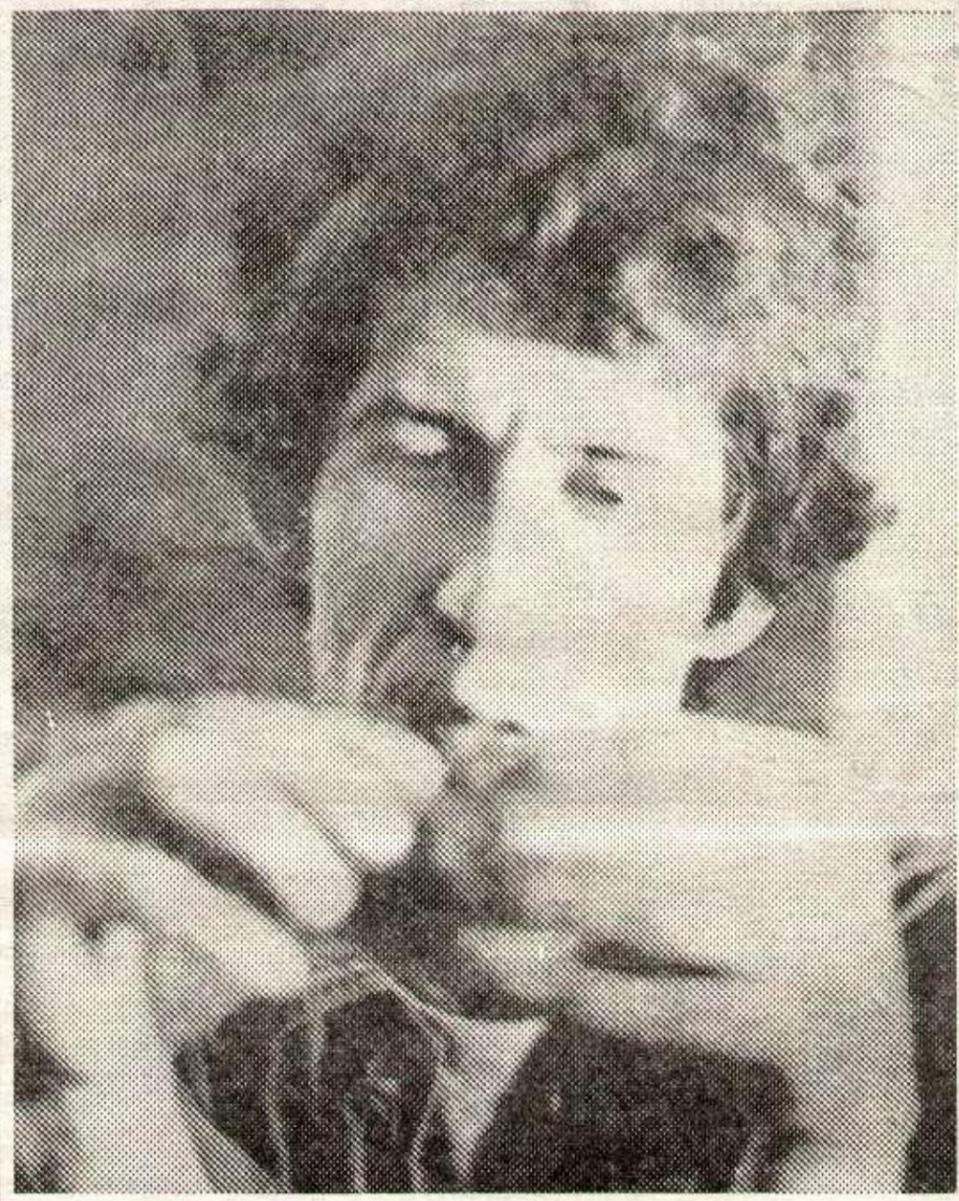
Dès que Philippe Marchau, militant de la LCR*, a été élu délégué CGT de l'atelier de la carrosserie, s'est mis en place le processus de son élimination. Il fallait l'isoler et le briser. Sa réélection, trois fois de suite, en 77, 78 et 79, malgré la répression, a sans doute paru intolérable à Peugeot. C'en était trop. Ne voulant pas céder, il était condamné à mourir.

D'abord, il fallait briser le travailleur. Philippe Marchau a hérité, dès son élection, du poste de travail le plus pénible de l'atelier. Celui, en bout de chaîne, du marquage des moteurs, 254 véhicules qui passent dans la journée de travail. Un tremplin de 13 kg à soulever à chaque fois, 254 fois par jour. Habituellement sur ce poste, un ouvrier ne reste guère plus de trois semaines. Il est trop pénible. Il demande trop de concentration nerveuse. Philippe y restera trois ans, jusqu'à sa mort.

Ce n'est pas assez. Il a un régime spécial pour son travail : son contremaître a un cahier, rien que pour lui — et aucun autre cas ne semble exister dans l'usine — où il comptabilise ses erreurs de marquage. Son agent de maîtrise affirme : « Je surveille Philippe Marchau, et j'en suis fier. ». Il ne lui passe pas grand chose en effet. Sur les 70 lettres mises au dossier, (30 ont été fournies par Peugeot, que la CGT ne connaissait pas!) 14 lui reprochent son mauvais travail.

Pourtant, quand le médecin du Travail Peugeot, demande qu'on le change d'horaire de travail, qu'on le mette en horaire normal du fait de sa mauvaise santé, on désorganise complète-

Mercredi 8 avril, avait lieu l'audience confrontant M^e Lederman pour Georges Séguy et la CGT, à la Société Peugeot. Séguy était attaqué en diffamation pour avoir déclaré le 26 février 80 sur France-Inter : « La direction Peugeot a poussé un de nos militants, Philippe Marchau au suicide ». Ce mercredi 8 avril, la CGT — qui demande la prescription dans cette affaire — a transformé l'audience en un véritable procès de l'empire Peugeot. Exploiteur toujours, collabo hier, Peugeot a mis au point aujourd'hui un véritable système de torture morale destiné à briser les ouvriers qui osent relever la tête. La mort de Philippe Marchau, le 6 février 80 à Sochaux, n'est pas une bavure. « C'est l'honneur de Georges Séguy d'avoir dénoncé ce crime » (...) « C'est parce que Philippe Marchau ne pouvait pas être licencié légalement qu'il est mort » devait démontrer l'avocat de la CGT... Le jugement sera rendu le 6 mai.



Peugeot au banc des accusés

ment la production à la carrosserie pour que Philippe demeure à son poste!

Ensuite, il faut faire courber la tête au délégué. Le droit syndical à Peugeot, n'est pas le même si on est à la CSL ou si on est à la CGT ou à la CFDT. Dans ces deux derniers cas, l'activité est strictement limitée à l'application la plus restrictive de la loi. Philippe bénéficie de 15 heures de délégation. Il est sanctionné de mise à pied dès qu'il lui arrive de dépasser ce temps de 4 ou 5 heures. Là encore, il est soumis à un régime

particulier. Il est sans arrêt épié, suivi. Plusieurs agents de maîtrise sont affectés à ce sale boulot. La quantité de rapports faits sur ses moindres activités — versés, là encore, au dossier par Peugeot — attestent de ce régime de « faveur »! Les témoignages de ses camarades aussi. L'un affirme : « En 18 ans de Peugeot, je n'ai jamais été sanctionné qu'une fois parce que je suis allé parler 5 minutes avec Philippe Marchau » ... un autre : « On lui demandait sans arrêt son bon de délégation, même quand il était en dépannage ou qu'il allait aux toilettes! »

Un délégué CGT explique : « J'ai fait un jour une tournée avec Philippe. Sans arrêt il nous fallait présenter nos bons. D'habitude, quand j'étais seul, on ne me le demandait jamais. »

Pourtant Philippe ne se décourage pas, et ne cède pas. Il continue son travail de délégué. Il continue à prendre la parole, à faire circuler des pétitions dans l'atelier. Il continue malgré les lettres d'avertissement et les sanctions. Il se bat même pour garder dans sa poche, son carnet CGT... dont le sigle, provocateur, dépasse! Cela lui vaudra plusieurs

sanctions. Mais Marchau se bat aussi pour le droit à l'existence du syndicat.

Combien sa présence et son combat irrité Peugeot, il suffit sans doute de reprendre cette phrase de son agent de maîtrise annonçant sa mort, pour le mesurer : « Bonne nouvelle les gars. L'emmerdeur s'est flingué! ».

Car il s'agit bien de ça, en effet. L'élimination de Philippe Marchau, n'a rien d'une bavure. Elle est le simple aboutissement particulier de la haine viscérale, profonde de Peugeot pour le syndicalisme de classe.

« Peugeot apporte le soleil aux ouvriers qui lui apportent leur labeur » disait la propagande patronale à l'époque de la création de l'empire, au début du siècle. « Le soleil », c'était au temps du patronat de droit divin, la construction de cités d'habitation pour les ouvriers en retenant obligatoirement une part des salaires. Et puis, ces logements étaient loués à ces mêmes ouvriers qui en avaient payé la construction... C'était les magasins Peugeot avec « paiement au carnet ». C'était les municipalités avec à leur tête des membres de la famille Peugeot... A Valentignay ou à Sochaux, on ne pouvait pas vivre si on ne s'était pas vendu à Peugeot. Un licenciement, c'était une véritable « excommunication »!

Pas de syndicat, alors, à Peugeot. Comment faire autrement? En 36, sous la forte poussée du mouvement populaire, la CGT entre à Sochaux. Pas longtemps. C'est la guerre. Et Peugeot se trouve comblé par l'idéologie pétainiste. La charte du Travail de Pétain coïncide absolument avec la philosophie Peugeot.

Après la guerre, la CGT réussit à s'installer définitivement. Peugeot ne peut pas l'accepter, qui engage à partir de là, une lutte sans merci. Surtout après mai 68, où la classe ouvrière de Sochaux a montré ses capacités de lutte, au prix de son sang. Puisque deux ouvriers ont été tués par balle lors d'affrontements avec les CRS.

Pour mener cette guerre anti-syndicale et anti-ouvrière, Peugeot a choisi ses hommes. C'est un général, ancien chef de la sécurité militaire, qui devient chef du personnel, le général Valère-Feuvrier. Peugeot crée une agence d'intérim bien particulière, NOTA, qui recrute dans le SAC, anciens repris de justice et militants d'extrême-droite notoires. On les appelle « les Niçois ». Anciens policiers, anciens OAS, ils organisent des commandos pour briser les grèves à coups de matraque. Ils s'organisent dans la CFT (CSL). Ils ont tous les droits ou du moins le croient-ils jusqu'à l'assassinat de Pierre Maître en 77.

Le crime de Reims, oblige la CFT à se reconverter. Peugeot suit. Les méthodes coups de poing deviennent plus psychologiques. C'est le système du flicage mené à son plus haut niveau. Celui de la guerre d'usure. Le suicide de Philippe Marchau a prouvé sa terrible efficacité.

Mais un an après sa mort, en faisant son propre procès, Peugeot montre que son combat de militant syndical n'a pas été inutile. Dans la lutte sans merci que la classe ouvrière mène contre la bourgeoisie, la mort aussi porte ses fruits.

Claire MASSON

* La direction Peugeot a versé au dossier une infâme lettre anonyme dénonçant le danger que représentait pour l'usine cet engagement politique.